

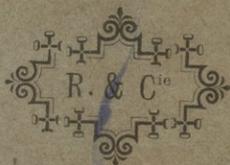
HISTOIRE ET DESCRIPTION

DES

ILES SÉCHELLES

PAR

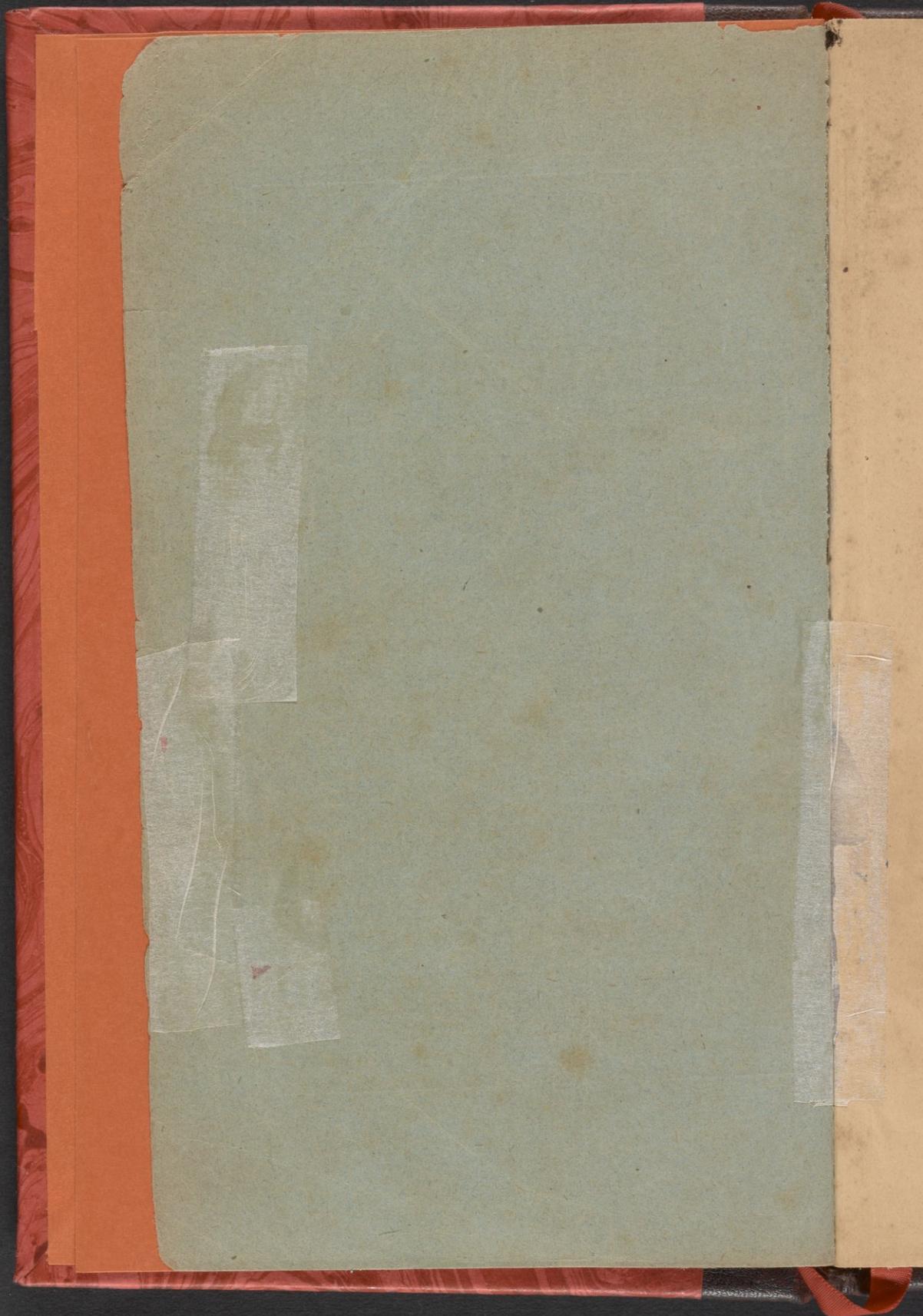
CHARLES ANASTAS



MAURICE

IMPRIMERIE ROUSSEL & C^{ie}, 31, RUE DE LA CORDERIE

1897



PREFACE

Bien que connu des pirates arabes dès la plus haute antiquité, l'Archipel des îles Séchelles, n'a eu que fort peu d'historiens. Son nom a retenti quelquefois en Europe comme synonyme des îles Fortunées de l'Atlantique ; mais ceux-là mêmes qui le prononçaient étaient loin de soupçonner les richesses et les curiosités que renfermait cette belle et intéressante colonie. Les rares voyageurs qui l'ont visitée, n'ont pu en donner qu'un aperçu très imparfait, ayant séjourné trop peu de temps dans le pays ; aussi leurs récits tiennent-ils de la fantaisie et de la légende que de l'histoire.

Restes d'un continent aujourd'hui disparu d'un autre âge du monde, d'après le célèbre naturaliste Leyell, origine de l'humanité suivant le philosophe Haeckel, elle n'est pas assez connue, cette terre primitive, avec son climat délicieux, sa flore opulente et sa faune aux types étrangers. Son aspect pittoresque, la fraîcheur de son paysage, qui offre un riant mélange de sites verdoyants, de ruis-

PRÉFACE

seaux limpides, et de côteaux fleuris ; la suave odeur qu'exhalent les citronniers et les orangers, et qui parfume l'atmosphère, tout y est réuni pour charmer et faire savourer la béatitude.

L'œuvre que j'entreprends est donc une œuvre nouvelle ; et pour l'entreprendre, à défaut d'autre mérite, j'ai celui d'avoir séjourné longtemps dans l'archipel. Pendant près de six ans, j'ai observé les points et les coins ignorés des touristes, bûtinant un peu partout comme l'abeille ; et c'est le fruit de mes observations et de mes impressions personnelles que je livre aujourd'hui à la publicité.

CHARLES ANASTAS.

Phœnix, 1er Décembre 1895.



L'ARCHIPEL
DES
ILES SÉCHELLES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'Archipel des îles Séchelles, situé dans l'Océan Indien, à 550 milles au Nord-Est de Madagascar et à 950 milles à l'Est de Zanzibar, a son centre à l'intersection du 53° degré 20' de longitude Est, du méridien de Paris, et du 4° degré 30' de latitude Sud.

Les îles qui composent cet archipel sont au nombre de quarante-trois ; elles sont réparties sur un vaste cirque sous-marin qui a 54 lieues de long, du Nord-Ouest au Sud-Est.

Cette série de petites îles, découvertes par les Portugais, mais qui, jusqu'à nos jours, restaient mal déterminées, se divise en deux groupes : les îles Mahé ou Séchelles proprement dites, et les Amirantes.

Sur les cartes antérieures au Neptune Oriental, de M. d'Après de Mannevillette, le nom général des îles Amirantes comprend toutes les petites îles situées entre 4° et 6° de latitude Sud, et 50° et 54° de longitude Est de Paris.

En 1742, le capitaine de l'*Elisabeth*, Picault, restreignit la dénomination d'Amirantes au groupe le plus occidental ; et le nom de Mahé de Labourdonnaye, fut donné au groupe le plus oriental, en l'honneur du gouverneur des îles de France et de Bourbon.

L'extrémité méridionale de l'archipel des Séchelles offre une solution de continuité avec les îles Amirantes, par des bancs qui s'étendent sous les eaux ; tandis que l'extrémité septentrionale des Amirantes se lie, pour ainsi dire, à la partie la plus avancée de Madagascar, qui est séparé du continent africain par le caual de Mozambique.

Les Séchelles proprement dites comprennent trente-deux îles ou îlots, savoir :

L'île Mahé, par 4° 35' de latitude Sud et 55° 33' de longitude est (53° 13' m. P.), qui renferme Port Victoria, chef lieu de la colonie, autour de laquelle se groupent l'île Sainte-Anne, l'île aux Cerfs, l'île Anonyme, l'île du Sud-Est, l'île Longue, l'île Ronde, l'île Moyenne, les îles Thérèse et Conception.

Au Nord-Est, l'île *Praslin*, par 4° 17' de latitude sud et 55° 44' de longitude est (53° 24' m. P.), l'île Curieuse, l'île Aride, l'île aux Fous, l'île Boudouse, les Cousin et Cousine, les Trois Sœurs, l'île Ronde, l'île Félicité, l'île La Digue, l'île Mariane, l'îlot Ave Maria, ceux de la Cheminée et de la Renommée.

A l'Est, l'île *aux Frégates*, par 4° 32' de latitude sud et 56° 0' de longitude est (53° 40' m. P.), l'île aux Récifs.

Au Nord, l'île *aux Vaches-Marines*, appelée aussi île Bird, par 3° 43' de latitude sud et 55° 16' de longitude est (52° 26' m. P.), l'île Denis ou Orixia.

Au Nord-Ouest, l'île *Silhouette*, par 4° 29' de latitude sud et 55° 17' de longitude est (52° 57' m. P.), l'île du Nord.

Au Sud, l'île *Plate*, par 5° 48' de latitude sud et 55° 27' de longitude est (53° 7' m. P.).

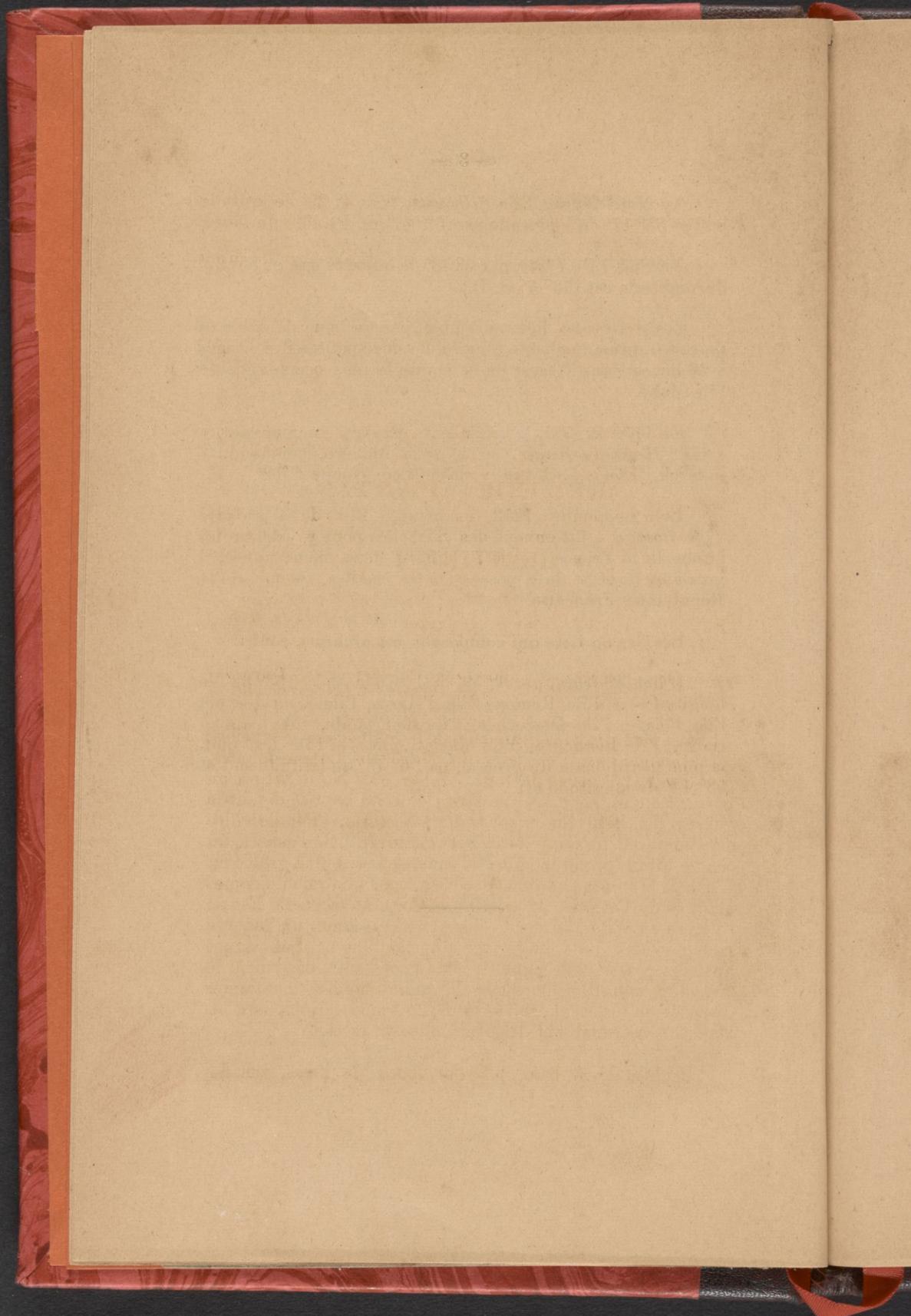
Les *Amirantes*, liées ensemble par un banc de sable et de corail, présentent une réunion de onze petites îles situées à 36 lieues dans l'Ouest de la pointe la plus occidentale de l'île Mahé.

En 1770 et 1771, le vicomte du Roslan, commandant le brick l'*Heure-du-Berger*, et M. de la Biolière, commandant le brick l'*Etoile-du-Matin*, visitèrent ce groupe d'îles.

Le 7 Septembre 1802, le capitaine Blin, de la goëlette "*La Rosalie*," fut envoyé des Séchelles pour y arborer les armes de la France ; et le 7 Octobre de la même année, il proclama la prise de la possession de ces îles, au nom de la République Française.

Les îles ou îlots qui composent cet archipel, sont :

L'îlot *Africain*, par 4° 59' de latitude sud et 53° 32' de longitude est, l'île Remire, l'île d'Arros, l'île Saint-Joseph, l'île Poivre, l'île Desroches, l'île de l'Etoile, l'île Lampérisaire, l'île Boudeuse, l'île Marie-Louise et l'île des Neuf, la plus méridionale du groupe, par 6° 15' de latitude sud et 53° 14' de longitude est.



PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

ILE MAHÉ

Son étendue.—Son port.—Son aspect.—Sa ville.—Ses routes.—Le pousse-pousse.—Le Princess Hotel.—Le Gordon Square.—L'intérieur de l'île.

L'île Mahé, la plus grande île de l'archipel des Séchelles, ainsi nommée en l'honneur de Mahé de Labourdonnais, peut avoir 26 lieues de tour. A sa côte Nord-Est est un port excellent pour les navires ; il a été baptisé depuis la guerre de 1810 du nom de Port-Victoria. Peu de villes maritimes ont un aussi beau port naturel. Son aspect, au centre d'un grand nombre d'îlots, est des plus gracieux. L'entrée n'en est pas très spacieuse, mais une raie d'écumes chargée de détritrus de corallines, forme à la partie Est de l'île, un môle qui, au nord, laisse aux vaisseaux un passage pour pénétrer dans l'intérieur du mouillage. Les vagues apaisées contre cette ligne de coraux vivants, découpent le rivage en une crique encaissée dans une chaîne de montagnes disposée en fer à cheval, et dont les cimes principales, les *Trois Frères*, semblent des sentinelles en faction.

En face de la baie, jusqu'au bord de l'eau, sont des

villas enfoncées sous des ombrages délicieux : à droite, la crête boisée qui fuit vers l'orient ; à gauche, les promontoires anguleux, les auses arrondies, les caps allongés avec leurs flots adjacents : Sainte Anne, l'île aux Cerfs, l'île Moyenne, l'île Ronde...

Par delà ces lignes pures, froides et fières, s'élève, à une altitude de 1,000 mètres, le Morne Séchellois, qui se perd et se volatilise pour ainsi dire, dans un ciel de couleur saphir. Sur les derniers contre-forts d'une de ces éminences, dominant les arbres et reposant sur un lit de granit, on aperçoit les ruines d'un phare construit par les Français ; souvenir des guerres malheureuses du premier Empire. Car cette petite île de la mer des Indes que l'on voit émerger des flots bleus, parée de verdure et de fleurs, dans l'or d'une lumière incomparable, où, à l'ombre de ses palmiers, flotte le pavillon anglais, fut jadis, elle aussi, une terre française.

Longtemps cependant, avant leur prise de possession par la France, les îles Séchelles servirent de retraite aux pirates arabes et malais, qui désolaient les mers des îles de la Sonde. Formées de montagnes boisées, fendues par d'anciennes convulsions, elles étaient un refuge sûr pour ces brigands, qui s'élançaient de temps à autre de leur repaire, aussi inaccessible que les antres des Titans, pour aller piller les terres et ravager les côtes. Lorsque la fortune les trahissait, ils se retiraient là, et attendaient dans des excavations où ils devaient sans doute entasser des vivres. Ces forteresses inexpugnables étaient autant de cavernes d'Ali-Baba où ils renfermaient le produit de leurs rapines.

Vers la fin du dix-septième siècle quand par les soins de l'immortel Colbert, Louis XIV fonda la COMPAGNIE ORIENTALE, l'arrivée des colons éveilla une telle appréhension dans l'esprit des Ecumeurs de mer, que la plupart partirent pour aller se joindre aux Flibustiers d'Amérique. Après la guerre de 1810, le traité de Paris comprit l'archipel des Séchelles dans les possessions acquises par l'Angleterre, et l'île Mahé devint une station navale entre Maurice, Aden et Zanzibar.

En 1812, elle n'était habitée que par une soixantaine

de familles qui en tiraient du coton, de l'huile de coco et des écailles de carets, la plus belle et la plus estimée, après celles qui se pêchent sur les côtes des îles Manille. Plus tard son commerce prit de l'extension : les navires de guerre étaient obligés de se réfugier dans son port pendant la saison de l'hivernage.

La jeune colonie devint donc une colonie vivrière, et un port de relâche destiné à fournir des secours et des ravitaillements à la marine.

Le capitaine Owen, compléta les travaux hydrographiques de ses prédécesseurs ; on posa des balises dans la rade, et l'on construisit une jetée qui s'avance en ligne droite à un quart de mille du littoral, qu'on appela *Chaussée Mellius*.

A l'extrémité de ce quai, où se rangent aujourd'hui les navires, où se fait tout le travail des chargements et des déchargements, on a bâti des hangars qui servent aux dépôts de charbon pour les steamers faisant le service des *malles*. Avant qu'ils fussent construits, des ouvriers, dit-on, sont morts d'insolation sur le quai.

Quelque chose intéresse à la vue de l'île Mahé, avec ses villages coquettement enfouis dans de riants bouquets de bois, surchargés de lianes nombreuses aux festons, aux guirlandes, aux arabesques diaprés, véritables dentelles tissées par les doigts de Flore. On y aborde une nature pleine de poésie, d'imprévues et de pittoresques beautés ; on est ravi, du paysage sauvage qui domine la ville, et lui sert en quelque sorte de cadre. L'aspect grandiose des montagnes où les maisons se sont superposées, la richesse de la végétation, le ciel pur et la mer limpide font bien de ce site enchanteur, la ville que les vrais patriotes anglais ont baptisé du nom de leur souveraine.

A la première vue de ce rivage, il n'est pas d'étranger qui n'éprouve du plaisir et ne l'exprime avec enthousiasme : car sans doute, il vient de traverser l'étouffante mer Rouge entre les mornes chaînes de la péninsule arabe et les monts sombres et menaçants de la Nubie. Fratigué de l'uniformité de l'Océan et du bleu profond de l'horizon sans fin, il rêve à une autre perspective ; quand, oh ! métamorphose ! répon-

dant à ses vœux, la terre lui apparaît de nouveau ! terre féconde et riche avec ses palmiers, ses girofliers, zèbrant des collines rutilantes ; puis l'impénétrable fouillis de multipliantes et de flamboyants aux fleurs rouges, dont il reçoit les parfums.

Une chaîne de montagnes assez élevées traverse l'île dans toute sa longueur, et envoie de chaque côté des rameaux plus ou moins considérables. De nombreux cours d'eau descendant de leurs sommets, forment une infinité de petites rivières ravines ou ruisseaux, qui tombent en cascades et se déversent à la mer. Au premier aspect rien de plus charmant et de plus saisissant.

En suivant de l'œil ce panorama, on est pris par un décor lumineux, dont les arrière-plans se révèlent ensuite sauvages, celtiques, au touriste qui parcourt les vallées ; on est séduit par la poésie qui s'attache à cette nature si riche et si féconde.

L'étrange conformation des roches qui se présentent en grandes masses polies, nommées *glacis*, captivent tout d'abord l'attention.

La plupart des habitations dominaient autrefois, dit-on, à une grande élévation, la route du *Chantier*, bordée d'un côté par la mer et de l'autre, par ces massifs de pierres aux formes et aux accidents bizarres.

Peu à peu on a enlevé des quartiers de roche, et des maisons se sont bâties sur l'emplacement ainsi conquis à l'aide du feu et de la poudre ; tandis que de plus hardies, hissées sur les terrasses supérieures s'étagent en amphithéâtre et semblent enchassées dans l'intérieur des rocs.

Une foule de petits sentiers sillonnent ces hauteurs ; tantôt courant des vallons aux côteaux, tantôt longeant le bord des précipices ou se perdant dans les sinueux méandres des gorges aux forêts séculaires. Tous conduisent à de coquets petits villages, aux maisons bleues, blanches, paille et nuancées de rose, formant un agréable contraste avec les verdoyants bosquets qui les ombragent : mélange pittoresque des côtes numides et bretonnes.

Par contre, l'arrivée à Port-Victoria n'offre guère de charmes. L'entrée de cette ville aux toits biscornus, aux rues tortueuses et monotones, n'a rien de séduisant.

En prenant la rue *Victoria*, qui parcourt Mahé dans toute sa longueur, depuis l'anse Royale jusqu'à l'anse de l'Etoile, on a, à gauche, une succession de maisons à étages et dont plusieurs à balcons faisant saillie sur la rue.

A droite, en face de la jetée, le joli bâtiment de la *New Oriental Bank*, donnant sur la mer ; et vis-à-vis, la douane.

En pressant le pas on arrive bientôt au pont qui traverse la rivière St Louis, un des affluents du Bassin des Trois-Frères. Quand on a passé le pont, on a d'un côté l'Eglise Anglicane ; de l'autre le *General Gordon Square*, avec son carré de gazon qui s'ouvre sur le panorama de la rade, celui de baie et sur la haute mer.

Après viennent, sans ordre et pêle-mêle des taudis et de hautes maisons peinturlurées ; là se heurtent la richesse et la misère. Quelques instants suffisent pour gagner une ruelle étroite, la rue *Albert* ; mais la longueur du faubourg n'est que d'un demi-kilomètre, et l'on a devant soi un amas d'appentis et de pauvres bâtisses ; des bouquets de cocotiers, des coupes de feuillage.

En continuant, on découvre l'emplacement occupé par la mission des Frères Maristes ; et, plus loin, le couvent des Sœurs de St. Joseph de Cluny. Aucune de ces constructions n'offre de particularités bien remarquables, tant sous le rapport archéologique que sous celui de l'ethnographie ; sauf toutefois, la Cathédrale dédiée à l'Immaculée Conception. Cette église possède une jolie toile de l'Assomption et un chemin de croix poli-chromé.

Le pays n'a rien conservé, en effet, des souvenirs reliant le présent au passé ; toutes les habitations sont de style moderne et sans aucun caractère monumental. A des bicoques misérables s'ajoutent quelques magasins assez élégants, aux enseignes ronflantes, des boutiques de Chinois, des échopes d'Indiens, un marché de poissons, de légumes et de fruits ; vraie foire de la Toussaint, où pendant les

heures brûlantes du jour, on voit des nègresses au profil simiesque, vêtues d'oripeaux, accroupies devant des paniers d'oranges et de bananes.

Ceux qui réussissent le mieux comme commerçants sont encore les Asiastiques ; presque toutes les affaires un peu importantes sont entre leur mains. Le temps viendra, — et cela bientôt, — où ils recueilleront l'héritage de la prospérité des anciens planteurs.

Le gouvernement qui doit embrasser le bien général du pays au lieu de se signaler par l'accomplissement de quelques réformes utiles, frappe, au contraire, d'impôts les malheureux habitants qui déjà ne jouissent d'aucune immunité.

Ces faits devraient créer nécessairement aux doctes autorités beaucoup d'antipathies, mais c'est l'esprit de la population de demeurer dans une apathique indifférence, quoique pressurée par les contributions. L'agriculteur verse au Trésor une partie de ses revenus ; tous ses efforts tendent à cette réalisation ; après cela il se livre à toutes sortes d'illusions possibles. Il y a sans doute, des exceptions, et de nombreuses ; mais ces trop justes observations s'adressent à l'immense majorité.

Les Asiastiques forment les trois-quarts de la population, et si le grand, le généreux acte de l'émancipation, qui a modifié la vie sociale et les conditions du travail, peut attirer encore aux Séchelles des coolies ou des Chinois, il n'y vient plus d'Européens. Les colons français ou créoles qui se sont mariés, qui travaillent et qui ont bâti dans la colonie, tournent toujours un œil de regret vers la France. Car, le jour hélas ! devient de plus en plus pénible pour celui que le besoin de spéculations a poussé loin du sol natal ; ou qui, à la suite de convulsions politiques, est obligé de traîner ici son existence.

Quant au voyageur, c'est consolant pour lui que la cherté des voyages et le mauvais état des chemins l'obligent à un court séjour dans ce pays. En effet, tandis que les maisons de campagne ont presque toutes un aspect riant, les quelques rares auberges qu'on rencontre sont tristes ;

et l'on comprend bien vite qu'en débarquant à Mahé, c'est pour un laps de temps trop court qu'on reste à l'anberge ; à moins qu'on ait le désir arrêté de se fixer dans l'île pour longtemps.

Malgré ces désavantages, Port-Victoria est une ville importante pour les Anglais ; elle est appelée, par sa position centrale, dans l'Océan Indien, à devenir le siège de la suprématie navale de la Grande Bretagne dans les Indes Orientales. Son nom est aujourd'hui familier aux oreilles de toute la politique européenne.

Le pays montueux, rempli de ravines et parsemé de rochers ; les communications, surtout celles de la partie Est à la partie Sud, y sont très difficiles. Les routes commencent en général par être carrossables dans la ville, et se terminent en simples sentiers, praticables seulement dans les villages pour les piétons. Coupées par des crevasses et les inégalités d'un sol tourmenté, elles grimpent tantôt aux flancs des côteaux, ou s'enfoncent dans les sombres profondeurs des bois. Une éminence, une pente rapide, un rocher escarpé se présente-t-il ? elles l'escaladent sans plus de façon et deviennent de véritables casse-cou.

Dans l'intérieur, ce sont des pistes de vingt à trente centimètres de largeur, qui serpentent sur un sol pierreux et déchiré. Parfois les sentiers bifurquent en mille contours, percent des halliers, parcourent les forêts, disparaissent au fond des ravins tapissés de lataniers et de parasites sans nombre, pour reparaître ensuite en face de montagnes où ils se métamorphosent en échelle de terre rouge, ou de quartiers de roche, que des chèvres hésiteraient à franchir.

La seule route carrossable, à part quelques chemins vicinaux peu importants, c'est la route *Victoria* qui parcourt l'île dans toute son étendue, en suivant le littoral. Elle part de l'anse Etoile, en passant par la ville, et aboutit à l'anse Royale sur un développement de seize kilomètres ; mettant ainsi en communication la *Partie-du-Vent* et la *Partie-sous-le-Vent*.

Une route ancienne, encore inachevée, partant de la ville et destinée à relier la vallée où l'on a bâti la chapelle *St-Roch*, est celle de Bel Ombre. Elle traverse la chaîne centrale qui longe Mahé dans toute sa longueur et doit s'arrêter à la baie du Nord-Ouest, où vient mourir un sol admirablement paré par des *philosophes* qui ont fait serment de vivre là, et d'y mourir. Achevée cette voie de communication donnera une grande valeur au village de Bel Ombre ; son utilité se fait de plus en plus apprécier par le développement des riches cultures qui l'entourent.

Dans certaines régions cette route s'enfonce sous des massifs d'arbres gigantesques, qui donnent au paysage un air de grandeur imposante du plus délicieux effet. L'impression est d'autant plus grande, lorsqu'on pénètre sous la voûte des arbres qui étalent majestueusement leurs branches et projettent au loin leurs ombres discrètes, qu'elle vous saisit au milieu d'un solennel silence, troublé seulement par le chant des cigales, de ces cigales chéries des Muses, à la voix claire et sonore comme celles que célébra Platon au début de *Phèdre*.

Ce qui frappe encore le touriste qui débarque à Mahé, ce sont les voitures du pays : sortes de petits chariots à une place avec capote, et dont la caisse est une espèce de panier d'osier. Ce véhicule national est décoré du nom de *pousse-pousse*. On ne peut guère s'en servir que pour franchir de courtes distances, car au lieu d'être traîné par une bête, il est tiré à bras d'homme. On éprouve, tout d'abord une sorte de répugnance de se faire traîner ainsi par son semblable ; mais on finit, paraît-il, par s'habituer à ce genre de locomotion.

Cette manière de voyager, d'invention toute récente, — venue des *kuroma* japonaises, — est d'un progrès réel sur l'ancienne coutume qui consistait à se faire porter en *palanquin*, sorte de chaise à porteurs surmontée d'un dais dont le transport exigeait de nombreux porteurs.

Les malades que la douceur du climat attire à la "*Misère*", — le Cilaos des Séchelles, — ont pour les transporter, non pas des chaises, mais bien des hamacs à porteurs. Que l'on s'imagine une civière portée sur l'épaule par quatre

solides *Macoas*. A cette civière est suspendu, au moyen de cordelettes rénnies en faisceau, un lit en toile ou en filet, bordé de franges d'étoffe, dont la tête est abritée par une petite tente garnie de rideaux. Cela pour éviter aux dames, comme aux malades, les fatigues des montées et des descentes continues.

Je n'ignore pas qu'il existe plusieurs sortes de hamacs qui ne répondent pas aux détails que je viens de donner ; mais je m'occupe uniquement ici du hamac séchelloy, et malgré toute mon admiration reconnaissante pour ce genre de locomotion, je dois à la vérité de dire que, quand il pleut, autant vaudrait voyager sur le dos d'un marsouin.

Ces premiers traits de la ville observés par 30° Réaumur, et le jour finit, l'on regagne sa demeure.

La chaleur a été accablante, le soleil éclatant. Vers le soir vient la fatigue, et le voyageur n'a d'autre alternative que rentrer au *Princess Hotel*, la seule auberge dont la ville s'honore : vieille maison aux murs effrités, cent fois recrépis et au plafond ondulants. C'est quelque chose comme une échoppe que les marins ont décoré du nom de *Restaurant à la Carte*.

En réalité ce restaurant n'est qu'un taudis où les chaises et les tables ne portent que trop souvent les traces de nombreuses libations, et dont la carte n'oublie jamais la tortue traditionnelle qui constitue, aux Séchelles le repas de première classe. En revanche, les lits ont des moustiquaires ; grâce à cette précaution, le voyageur sera parfaitement à l'abri des *maringouins*, dont les lancettes transpercent les chairs comme une aiguille rougie.

En somme, au risque de paraître faire une réclame j'ajouterai qu'au *Princess Hotel*, l'hospitalité est offerte avec un empressement et une amabilité dont on doit garder une reconnaissance profonde à l'hôtelière ; mais malheureusement elle manque de tout ce qui serait nécessaire. Du reste, magnifique est la vue embrassée de ce logis rustique : on a pour cadre la mer toute sillonnée de bateaux-pêcheurs qui ressemblent à des ailes d'oiseaux, et l'horizon éternellement confondu avec un ciel nuancé.

La principale distraction des Séchellois est, dans l'après-midi, la partie de croquet au *General Gordon Square*, site véritablement délicieux. La musique d'un navire de guerre, — quand il y en a en rade, — ajoute ses accords à l'harmonie du site ombragé de palmiers et de flamboyants fleuris.

Mahé n'a point de cafés, ni de cercles formés par souscription.

Avec la fin du jour, viennent le calme et le repos. Le soir la lune est claire et s'avance au milieu d'un ciel étoilé et scintillant. Toutes les belles constellations de l'hémisphère austral, le Sagittaire, le Scorpion, la Balance, qui de là se dirigent vers le Loup, le Triangle, le Centaure, la Croix du Sud, le Navire, le Grand-Chien et Orion sont visibles et étincellent de la plus brillante clarté.

Le phare lance sa vive aigrette de lumière à neuf milles de distance, les flots majestueux, s'irisent des chatouillements de l'opale et se rayent des reflets éclatants de l'améthyste. Les navires se balancent au souffle des vents alizés. Le cœur s'ouvre, la pensée grandit à cet instant plein de charme. On gagne son fauteuil, avec ces sensations qui s'emparent de soi, et vous enlèvent au sentiment de la réalité. La cigarette ou le cigare, une tasse de thé complètent la journée.

Cinq heures du matiu ! Bientôt, à l'horizon, apparaît la belle aux doigts toujours de rose. L'atmosphère est tiède et transparent ; de petits nuages blancs courent échelonnés dans un immense abîme de bleu. L'heure si vivement attendue est enfin arrivée. Le soleil se lève radieux, et une luxuriante flore couvre tout le pays.

Le touriste va voir pour la première fois l'intérieur de l'île. Il commence son itinéraire à la baie du Nord-Ouest.

En quittant la cité, c'est d'abord la vraie campagne séchelloise qu'il traverse. Elle est semée de collines rondes et pointues, enserrant des lots de terrains plantés de coco-

tiers, de badamiers, de tamariniers, d'orangers, d'arbres à pain, de buissons d'acacias aux grappes odorantes, et à l'ombre desquelles se cachent, comme des nids d'oiseaux-mouches, des maisonnettes peintes en blanc teintées de rose, couleur de magnolia.

Tout le long de la route, on admire de belles gorges, de beaux arbres, des montagnes aux formes et aux teintes opposées ; des cascades aux eaux vives ; des points de vue charmants. Puis les habitations deviennent plus rares ; de loin en loin une maison bâtie avec beaucoup de goût.

La route grimpe aux flancs de la montagne ; elle s'élève maintenant presque à pic.

Le panorama est joli, l'eau clapote de chaque côté du chemin ; les suaves senteurs des orangers et des citronniers arrivent, portées par la brise qui caresse les côteaux fleuris. Quand le voyageur a gravi cette longue rampe, il découvre sous tous ses charmes le village *St. Louis*, jadis prospère par ses plantations de cocotiers détruits, en 1881, par la maladie. Le calme profond et l'isolement complet plus apparent que réel maintenant, font rêver à une longue retraite dans ces solitudes. On y admire des fromagers (ouatiers) qui dominent par leur grosseur, ajoutant à la perspective d'un paysage, où l'on sent la main de l'homme.

Lorsqu'on a atteint la crête de la montagne, le paysage prend un caractère plus grandiose et plus alpestre. Toute culture a disparu. D'immenses parois de roches grises ou jaunâtres, s'élèvent de chaque côté de la route qui descend en pente fortement inclinée.

A trois cents mètres au-dessous de soi, on entend gronder la mer ; les eaux irisées que percent les coryphes et les cèdrèles ont des tons très doux.

Avant de descendre dans cette gorge mystérieuse, l'attention est surtout attirée par une chaîne, très bizarre de formes et de couleurs, au-dessus de laquelle se dressent les arêtes de *Trois Frères* et le piton du *Morne*. C'est une

véritable bataille de montagnes, saisies dans leur furie et immobilisées dans leurs mouvements les plus impétueux.

Là, une forêt épaisse que la hâche du bûcheron n'a pas encore entamée, et dont les profondeurs sont aussi inconnues qu'à l'époque où les Forbans étaient seuls maîtres du pays. Des arbres superbes, d'essences très variées, couvrent le versant de ces montagnes, dont les arêtes vives et les crêtes abruptes contrastent avec les teintes saisissantes des bois, quand le soleil les dore de ses plus chauds rayons.

Le chemin descend ensuite une pente presque perpendiculaire ; il finit par une succession de réseaux tortueux qui divergent en tous sens. L'un de ces réseaux est une échelle dont la racine des arbres et les quartiers de roche forment les degrés : c'est le sentier dont la dernière étape est la mer.

Les flots majestueux de la mer, resplendissent entre les palétuviers ; à droite et à gauche on retrouve sa nappe immense s'argentant dans le lointain, et découpée par les saillies d'un terrain tourmenté, ici, par le pied d'une colline qui s'avance en pointe, là, par un flot fleuri. Puis le panorama de tous côtés, n'a d'autres bornes que l'horizon. Cette gorge aboutit à un vallon au bas duquel s'épanouit à l'aise le village de *Bel Ombre*.

Par mer, l'île Mahé, conserve son même aspect depuis l'anse de l'Etoile jusqu'à la pointe du Nord, la côte est bordée de récifs ; et c'est à peine si quelques cocotiers rachitiques frangent la montagne de leur verdure désolée.

Mais dès que le cap est doublé, l'aspect change comme par un coup de baguette magique. Les falaises âpres et rugueuses s'aplanissent en une rampe verdoyante désignée sous le nom de *Beau Vallon*, ouverte sur une jolie baie, qu'on eût l'idée de choisir autrefois comme rade ; mais qu'on dut abandonner plus tard en raison du peu d'abri qu'elle offre pendant la mousson du Nord-Ouest.

La mer profondément encaissée y roule ses longs rubans d'argent sur un lit de sable fin ; les hautes montagnes, en un gracieux demi-cercle, relie les arêtes de *Cap Ternay*

et de *Tromelin* qui paraissent tour à tour grises, jaunes, rouges ou noires, suivant qu'elles sont plus ou moins dans l'ombre. Sur leurs flancs fertiles baignés par les brises pures du large, des pêcheurs ont établi leurs demeures ; on y trouve même la boutique d'un fils du Céleste Empire, qui s'est fixé dans ce site pittoresque pour débiter ses drogues et faire la pêche aux holothuries.

En allant du bourg de Mahé vers la côte Sud-Est, le pays devient montueux ; mais les gorges sont cultivées, et l'on y admire, avec un intérêt qui ne se refroidit jamais les bouquets de cacaoyers aux cabosses écarlates, les caféiers de Libérie aux baies vermeil.

Après avoir dépassé plusieurs petits vallons gazonnés, on arrive à la pointe *Larue*. Avant de contourner la côte, l'attention est arrêtée par une masse de rochers de formes singulières. Elle ressemble, en effet, à une immense forteresse flanquée de tours et des bastions. Cachée derrière ces hautes parois verticales, s'ouvre l'anse aux *Pins*.

Au pied d'un vaste cirque de montagnes, s'étend une vallée magnifique dont les premières pentes sont couvertes de palmistes, de vacoas et de faux-aréquiers. Deux belles rivières, abondantes assez, arrosent cette vallée aussi riante que fertile, laquelle se prolonge jusqu'aux récifs, et fermée par la pointe au *Sel*

Les voyageurs qui désirent se rendre directement du bourg de Mahé à la mission catholique de l'anse Royale, débarquent à cette pointe. Un sentier conduit pendant une heure de marche, à l'entrée du village dont les habitations se cachent sous les arbres fruitiers qui les protègent des rayons trop ardents du soleil.

Un plateau d'une lieue de longueur, sur une lieue, ou à peu près, de profondeur, où poussent des plantes rares, tant indigènes qu'exotiques, compose le premier plan du tableau ; sur le second, domine une colline qui s'incline en pente douce, donnant naissance à un vallon de deux lieues de circuit, et où fut placé jadis le *Jardin du Roi*.

Au fond du plateau, des cocotiers ondulent comme

une mer de verdure ; puis à l'extrémité de la chaîne rocheuse qui présente la forme demi-circulaire d'un fer à cheval, des arbres de haute futaie.

Un chenal ouvert dans le récif qui cerne l'anse Royale, conduit à un barachois abrité des vents du Nord-Ouest. On y pêche des crabes comestibles, des huîtres et particulièrement une espèce de poisson, le *sillago*, vulgairement appelé ici *pêche madame*, parce que son goût plaisait à madame de Labourdonnaye.

En allant toujours vers le sud, on arrive bientôt à l'anse des *Roches* ou *Baleine*.

Toutefois, si l'on continue trop longtemps sa promenade, le charme cesse ; la montagne du *Capucin*, aux pentes rapides et aux flancs déchirés, aboutit à la pointe, les rochers qui s'abaissent perdent leurs formes pittoresques ; la culture disparaît.

Depuis la pointe du *Capucin* jusqu'au cap *Ternay*, il n'y a plus de récifs, excepté aux environs de l'anse à la *Mouche*. Cette région, dans une étendue de neuf lieues environ, offre, pour les bateaux d'un fort tonnage, plusieurs mouillages, dont les plus remarquables sont la baie de l'*Intendance*, la baie *Lazare*, l'anse à la *Mouche*, la *Grande-Anse* et le port *Glauc*.

CHAPITRE II.

— ILE PRASLIN

L'île Praslin, ainsi nommée en l'honneur du duc de Praslin, ministre de la marine, et qui, pour la grandeur vient après Mahé, peut avoir 15 à 18 lieues de tour. Un tiers de l'île environ est cultivable ; le reste n'est que montagnes escarpées, pleines de roches presque impraticables.

Cette île, d'abord nommée *Ile des Palmiers*, se distingue dans l'archipel, par une production particulière : l'espèce de palmier qui donne naissance au fruit appelé *noix maldiva* ou *coco de mer*.

Ce fruit n'a rien d'extraordinaire, si ce n'est sa forme, qui offre l'image de deux cuisses humaines. La noix en est impropre à la fabrication de l'huile. A l'état de crème, la substance gélatineuse qu'elle renferme est agréable par sa fraîcheur, mais elle est sans saveur. En mûrissant la pulpe se change en une amande si dure et si coriace que la hâche en fait jaillir des étincelles.

Ce coco volumineux était connu aux îles Maldives et sur la côte de l'Hindoustan, où il était poussé et entraîné par les courants marins. Comme on en ignorait l'origine, les indigènes imaginèrent qu'il provenait de la mer, et Rumphias y vit encore le produit d'un arbre sous-marin.

Les habitants des Maldives professaient à l'égard de ce fruit un véritable culte ; ils le nommaient *tavarcarré*. Précieux pour celui qui l'avait trouvé, il influait heureusement sur sa destinée ; c'était un spécifique qui possédait comme la *mandragor*, certaines vertus médicinales et entraît à la fois dans la composition des philtres, dans celles des maléfices et des recettes diverses dues à la sorcellerie.

Les vertus spéciales attribuées à ce coco, le faisait rechercher non seulement dans l'Inde et aux Maldives, mais jusqu'en Europe. L'histoire rapporte que l'empereur Rodolphe II ne put s'en procurer un au prix de 4,000 florins.

Ce fut l'ingénieur Barré qui en 1769 découvrit à Praslin l'arbre qui porte ces fruits. Il en fit charger une corvette et l'expédia dans l'Inde. La vue seule de ce chargement enleva aussitôt et pour toujours au coco de mer sa valeur et sa mystérieuse renommée. Ce fruit porta pendant longtemps le nom de *Nux medica* ; le nom scientifique de l'arbre est *Lodoïcea*.

Commerson établit sa classification en 1768, et le rangea dans la tribu des Borassinées. Ce palmier étrange est originaire, non pas des îles Séchelles, comme on le dit souvent, mais uniquement de l'île Praslin, où il existe un magnifique *Ravin*, une des merveilles du monde ; et de l'îlot voisin nommé île Curieuse. Mais comme la mer en apporte des noix jusqu'à Sumatra et à Java d'un côté, et à Zanguebar de l'autre, il est probable que ce palmier croît encore dans plusieurs autres îles de l'océan Indien.

Au Dahomé, le *lodoïcea* forme, à une heure de Whydah, vers Savi et vers Godomé de vastes forêts où il croit presque seul. On a pu également en faire pousser à Ceylan, dans l'Inde, voire même dans les serres de Kew, en Angleterre, où en 1891, on a obtenu un fruit.

A la différence des autres arbres, qui vivent en bonne harmonie sur le même terrain, et se partagent fraternellement l'air et le soleil, le *lodoïcea* vit en famille, et ne seuffre à ses côtés que quelques broussailles et quelques hautes herbes. Son tronc long, mince et droit s'élève à la hauteur

de vingt à trente mètres ; il montre une tête couronnée par un magnifique faisceau de feuilles d'un beau vert et courbées en tous sens ; et au centre un bourgeon terminal.

C'est à l'aisselle de cette immense panache de feuilles longues de deux à trois mètres que se groupent les fruits de ce palmier, jouissant des vertus merveilleuses.

Chaque arbre porte trente gros fruits environ, pesant chacun douze à quinze kilogrammes.

Ses fleurs *dioïques* sont enfermées dans une spathe monophylle qui les recouvrent entièrement avant leur épanouissement. L'arbre croit lentement et n'entre en rapport qu'au bout de trente à quarante ans ; les noix mettent plusieurs années pour arriver à maturité.

Le *lodoïcée* est l'exemple le plus extraordinaire que l'on puisse citer de la localisation d'une espèce gigantesque sur une très petite île. C'est un de ces arbres auxquels l'existence entière d'une aldée peut se rattacher, par les services pu'il rend aux habitants de Praslin.

Grâce à la solidité de leur bois et à la disposition de leur feuillage, une cabane commode peut être construite avec quelques *lodoïcées* ; les folioles, disposées en éventail, servent à fabriquer une foule de menus ouvrages, tels que nattes, chapeaux, corbeilles, paniers ; et la coquille travaillée sert de vaisselle et se prête à tous les usages de la vie domestique.

Etant données les nombreuses applications et la localisation si restreinte de cette plante, il était à craindre de la voir un jour disparaître. M. John Horne, directeur des jardins botaniques royaux de l'île Maurice, après une enthousiaste description de la "*Ravine aux cocotiers de mer*," jeta le premier, le cri d'alarme ; et le gouvernement anglais se rendit propriétaire de la partie de Praslin où sont les plus beaux *lodoïcées*.

Cet arbre ne donne pas d'ombre ; il n'a aucune espèce de beauté particulière ; la vie qui y circule se manifeste sous toutes les formes suivant les circonstances extérieures :

tantôt il s'élançait verticalement, semblable à une colonne solitaire, ou bien il se couche et se tord sur le sol comme un serpent. Pourtant son fruit a quelque chose de plus que la beauté, il exerce sur le regard une fascination étrange, et on sent, quand on l'a vu, qu'on ne peut l'oublier. C'est ainsi qu'à l'aspect du coco de mer, le général Gordon, avait imaginé, au moyen du récit de la Bible, de reconstituer le Paradis terrestre qui, selon lui devait avoir eu son fameux jardin à l'île Praslin : le fruit du Lodoicée devait être le fruit défendu !

Les autres arbres de cette île sont semblables à ceux que l'on trouve à Mahé ; les montagnes sont couvertes de bois d'essences bien variées, et les anses de sable sont bordées de cocotiers ordinaires.

Plusieurs oiseaux communs à Praslin n'ont jamais été vus dans la grande île.

Sur le tronc des arbres on rencontre, se promenant majestueusement un des plus gros escargots du monde, l'*Helix Studeriana*.

L'île Praslin a plus de marais et de ruisseaux que Mahé.

Ces ruisseaux, admirablement distribués n'ont pas généralement, leurs cours libres jusqu'à la mer ; ils tombent du haut des rochers en nappes et en cascades, et sont fermés à leur embouchure par le sable qui forme un banc que les débordements ouvrent, mais qui se referme bientôt après. Quelques uns de ces ruisseaux fournissent des *camarons* et des anguilles ; les marais produisent du riz qui donnent de lourds épis d'or.

En 1821, trente familles résidaient à Praslin ; elles y entretenaient des esclaves pour fabriquer de l'huile de coco et cultiver du coton. Cette population s'est accrue aujourd'hui à tel point qu'une Mission a été fondée dans l'île par les Capucins, et qu'un poste de médecin et de juge de Paix, ainsi qu'une station de police pour le maintien de l'ordre y furent créés par l'agent du gouvernement.

La plage de Praslin, est triste et monotone avec ses pal-

miers à l'aspect mélancolique, au coucher du soleil. La nuit, tout y est calme ; la mer parle seule, et sa grande voix se récrie éternellement et en vain contre l'ilot granitique que le Créateur a opposé à sa fureur. Mais le jour, la scène change : c'est un va-et-vient continu de pirogues et de bateaux pêcheurs.

Les pirogues, d'un seul tronc d'arbre, larges au milieu et effilées aux deux bouts, sont manœuvrées avec des pagaies légères. Elles glissent en sautillant sur la cime des vagues, qu'elles effleurent à peine ; le moindre mouvement suffirait pour les faire chavirer.

Lorsque le vent est favorable, pour se rendre à Mahé dans ces embarcations, les pagayeurs mettent la *voile-de-coco*, c'est-à-dire une feuille de cocotier tressée en forme de voile, et se croisent les bras.

Sans les bancs de sable qui courent le long de la côte, et contre lesquels la mer élève parfois des lames furieuses, la descente à terre ne présenterait aucune difficulté ; mais il faut compter avec la *barre* souvent infranchissable.

Outre le danger de tomber dans l'eau, et de prendre un bain toujours désagréable, on risque fort d'être happé par un requin. Ces accidents ne sont pas rares quand une pirogue chavire et que les terribles *squales* sont dans la baie.

Vue de la mer, l'île Praslin a la forme allongée dans le sens nord et sud, dominée de montagnes dont les contours irréguliers, sont échancrés de petites baies environnées d'îlots. Les récifs qui l'entourent ont plusieurs passes qui permettent aux navires d'entrer dans la rade.

On y trouve un bon mouillage sur la côte nord, dans la baie Sainte-Anne, par des fonds de cinq à douze brasses. Ce mouillage est fermée par des îlots et abrité des vents du nord par l'île Curieuse.

ILE CURIEUSE.

L'île Curieuse, au nord de Praslin dont elle est séparée par un chenal d'un mille et demi, a une lieue environ de

longueur, sur une demie-lieu de largeur. Elle est entourée de récifs et n'a guère que cinq à six-cents arpents de terres cultivables.

Il s'y trouve, comme à Praslin, des *cocotiers de mer* ou *Iodoïcea* ; le sol se prête à la culture du coton et aux plantations du cocotier commun, dans la partie la plus voisine de la mer. Les côtes offrent une étonnante richesse en poissons délicats et en tortues ; les coraux du rivage recèlent une grande variété des plus belles coquilles recherchées dans les collections.

Cette île qui avait été concédée au sieur Sérès, par acte du 29 octobre 1817, fut rachetée plus tard par le gouvernement de Sa Majesté Britannique qui y fonda une Léproserie. Les malheureux lépreux ne sont pas envoyés de force sur l'îlot ; mais ceux qui en manifestent le désir y sont transportés et nourris aux frais de l'État ; et une fois admis, ils ne peuvent plus en sortir. Un bateau de la police qui, tous les mois apporte le courrier à Praslin, ravitaille la léproserie de la petite île Curieuse. Il y a peu de lépreux du reste dans ce site enchanteur ; ils y vivent en commun.

ILE LA DIGUE

L'île La Digue, dans le groupe de Praslin, au nord-est de Mahé, peut avoir une lieue de longueur. Les terres cultivées ne dépassent pas deux milles arpents, le reste n'est que montagnes garnies de rochers entassés les uns sur les autres. L'aspect de l'île est agréablement pittoresque ; la disposition variée de ses côtes verdoyants, les arbres qui les couronnent, l'heureuse disposition de quelques villages, lui donnent un air gai et riant.

En 1771, le sieur Charles Oger, officier du roi sur la corvette *l'Heure du Berger*, commandée par le chevalier du Roslan, reçut l'ordre de prendre possession de l'île La Digue, au nom de S. M. T. C. Il exécuta cet ordre le 12 février de la même année, en faisant placer dans un monument en pierres sèches, une bouteille bien scellée dans laquelle était l'acte de prise de possession.

Pendant son séjour sur l'île, et dans une des trois mares

qui arrosent et fertilisent presque toute la partie occidentale de l'île, Oger captura un *caïman* de treize pieds de long sur huit pieds de tour. Il y trouva aussi une *couleuvre capelle* d'une grosseur extraordinaire. Il est probable que cette espèce de reptile doit avoir des retraites assurées dans les précipices et les nombreuses cavernes qui y abondent.

Une particularité remarquable de l'île La Digue et de l'îlot voisin, *île Marianne*, c'est l'étonnante familiarité des oiseaux. Ils sont si apprivoisés que, pendant les repas ils viennent sur la table et becquêtent le riz qu'on a devant soi. Les tourterelles, les pinsons, les gobe-mouches s'approchent assez pour qu'on puisse les tuer d'un coup de badine ou les abattre avec un chapeau.

Il est étonnant que ces oiseaux ne soient pas devenus tout à fait sauvages ; car depuis que les baleiniers fréquentent ces îles, les matelots qui parcourent les bois pour trouver des tortues, se font un méchant plaisir d'abattre ces pauvres animaux. On peut conclure de ces faits, que la terreur de l'homme chez les oiseaux est un état particulier, qui ne vient qu'avec le temps ; même quand il y a persécution, et qui se transmet par l'hérédité, à travers des générations successives.

De gros lézards gris, qu'on appelle *margouias*, usent de la même liberté d'allures, et lèchent voluptueusement le goulot des bouteilles.

Une autre curiosité de l'île Marianne, qui est restée fort longtemps négligée, c'est la quantité de poulets et de cochons autrefois domestiques, que l'on y trouve devenus sauvages. Ces poulets, qui se lèvent devant le chasseur comme des perdreaux, constituent un gibier excellent. Les cochons qui vivent en bandes, sont d'un naturel farouche ; ils ont des soies roides, d'un brun noirâtre, et ils leur poussent des défenses comme à de vrais sangliers.

En 1777, douze familles résidaient à l'île La Digue, ainsi que des travailleurs africains pour la fabrication de l'huile de coco et la culture du coton. Aujourd'hui la population s'y est accrue d'une façon considérable ; les terres y sont divisées en une vingtaine de propriétés ; et une école

primaire y est établie pour les enfants des deux sexes, sous la direction d'un capucin Savoisien.

L'île La Digue entourée en grande partie de récifs, n'offre aucun autre abri qu'un mouillage sur la côte.

ILE AUX FRÉGATES.

L'île aux Frégates dans l'est, à neuf lieues environ de Mahé, peut contenir de trois à quatre cents arpents de terres cultivables. Elle fut concédée au sieur Savy par acte du 22 août 1813.

Le sol d'une bien grande fertilité produit des arbres et des plantes plus vigoureux que dans les autres îles de l'archipel. La canne à sucre y est de toute beauté, le tabac parfait, le maïs donne de beaux épis, et, aucune autre île, sans doute, n'est plus en état de nourrir ses habitants que ce séjour enchanteur. Aussi, cette île, a-t-elle dû être la première habitée ; du moins c'est l'idée qu'on en fait à la vue d'une grande quantité de vases et d'ustensiles enfouis, qu'on déterre journellement, et qui étaient à l'usage de ses premiers habitants.

Les Forbans qui désolaient les mers de l'Inde, à la fin du seizième et dans le commencement du dix-septième siècle, trouvèrent dans cette île un asile favorable. Les ruines d'une espèce d'observatoire situé sur un petit promontoire, au centre duquel s'élevait autrefois un mât de pavillon sont la preuve subsidiaire que les pirates avaient établi leurs repaires dans les bas-fonds de l'île. De plus, on lit sur de vieux arbres, des caractères étrangers remontant à une haute antiquité et qui paraissent venir de la langue des *Asciens* d'Arabie.

On croit généralement que les pirates qui fréquentaient la mer *Erythréenne* ou mer Rouge, y enfouirent les riches prises qu'ils avaient faites sur les vaisseaux portugais et hollandais, ainsi que les trésors accumulés par les *Sabéens*, fruits d'un monopole longtemps concentré dans les mains de ce peuple.

Une légende curieuse s'attache à l'île aux Frégates. Longtemps avant qu'elle fut légalement habitée, des *varreurs* qui étaient descendus accidentellement sur ses côtes y virent un être fantastique, une *Femme sans Tête*.

Cette espèce de magicienne était d'une taille colossale et d'une force musculaire dont aucun hercule n'aurait jamais approché. Comme les Cyclopes de la fable, elle faisait sa demeure ordinaire dans une vaste caverne qui servait de retraite aux troupeaux. De là elle se promenait par toute l'île et s'en allait chatier ceux dont elle croyait avoir à se plaindre.

Plus d'un habitant a senti, paraît-il, le poids de son bras, et un gérant de l'île prétend aussi avoir vu de loin cet effrayant phénomène. Les noirs en avaient une telle frayeur, que plusieurs se sont jetés en pleurant aux pieds de leurs maîtres, pour les supplier de ne pas les laisser sur l'île.

Les propriétaires ont fait tout ce qu'ils ont pu pour détruire une croyance qui alarmait leurs serviteurs, et était souvent préjudiciable à leurs propres intérêts ; mais leurs efforts à cet égard ont été vains : parler avec dérision de la *Femme sans Tête*, était aux yeux des noirs un épouvantable sacrilège.

L'explication de cette légende est toute simple : il paraît que quelques uns des premiers *varreurs* séchelais ayant reconnu que l'île était abondante en carets, et voulant éloigner les concurrents, imaginèrent l'existence de ce monstre dont ils firent un épouvantail.

L'île aux Frégates est entourée en partie d'une ceinture de récifs ; elle renferme une source d'eau minérale ; de ses glacis coulent de petits ruisseaux qui fertilisent les vallées ; ses pâturages excellents, nourrissent du bétail ; ces côtes fournissent des carets, et la vente de l'écaille forme, avec la fabrication de l'huile de coco et celle du rhum, les principales productions de l'île.

On y trouve un bon mouillage sous le vent, à quelques distances des récifs de l'ancienne demeure des Forbans.

ILE AUX VACHES-MARINES

L'île aux Vaches-Marines ou île Bird est la plus septentrionale des îles de cet archipel. Elle est basse, couverte de broussailles et entourée d'un récif d'un mille et quart de longueur.

Lorsque cette île fut explorée en 1771 par le navire *Eagle*, de Bombay, on dit que des lions de mer, probablement de grands *veaux marins* furent aperçus sur la plage, ainsi qu'une grande quantité d'oiseaux.

Ces oiseaux, la plupart aquatiques, que le froid chasse des régions tempérées, immigrent là pour trouver une température plus douce, et aussi pour faire leur ponte. Toutefois ce dernier résultat n'est couronné de succès qu'à la condition que l'homme n'aura point débarqué sur cette île déserte. Car malheur à ces pauvres oiseaux si des chasseurs passent dans leur voisinage ! Des massacres terribles vont ensanglanter le sol, et porter la terreur au sein de cette république inoffensive.

Pris, assommés, plumés et cuits sur la braise, les oisillons sont mangés sous les yeux de leurs père et mère, qui voltigent autour des bourreaux de leur progéniture, en faisant réentendre les échos du rivage des cris déchirants. Rien ne peut peindre ces scènes cynégétiques.

A l'époque de la ponte, l'horizon est obscurci par les oiseaux qui arrivent par millions, et se précipitent sur le sol les uns contre les autres, pressés comme les abeilles d'un essaim qui s'échappe de la ruche. Après le massacre ces oiseaux sont plumés, vidés, salés et encaqués dans des barils qui sont, avec les œufs qu'on y ramasse, chargés dans des embarcations et transportés à Mahé, pour être vendus sur le quai et dans les principaux marchés de l'île.

Le temps n'est pas éloigné où ces oiseaux forcés de fuir, finiront par disparaître de cet archipel, car à mesure que la civilisation s'étend dans ces parages, les besoins de l'homme deviennent plus nombreux, et la race humaine, qui règne partout en tyran et ne laisse imposer aucun frein

à son despotisme, détruit peu à peu les associations d'animaux.

A six milles de l'extrémité sud de l'île, se trouve un banc de sable sur lequel on n'a que neuf brasses d'eau. C'est sur ce banc que se perdit le corsaire français l'*Hiron-delle*, avec cent quatre-vingts hommes d'équipage ; il venait de quitter Mahé la veille pour aller croiser dans la mer Rouge.

Après être resté vingt-deux jours sur l'île, une partie de l'équipage gagna Mahé sur un radeau ; les naufragés s'étaient procurés de l'eau douce en creusant dans le sable.

ILE SILHOUËTTE

L'île Silhouette, ainsi nommée en l'honneur d'Etienne de Silhouette, contrôleur général des finances (1767), est la plus occidentale des îles de l'archipel. Elle est fort élevée et peut avoir trois lieues de tour.

Cette île fut visitée par le sieur Charles Oger, qui en prit possession le 28 janvier 1771, de la même manière que pour l'île " La Digne ".

En 1800, le célèbre corsaire Jean François Hodoul, né à la Ciotat, vint s'y établir, après les courses nombreuses qu'il avait faites dans la mer Rouge, le golfe Persique, la côte Malabare, la côte Coromandel, les brasses du Gange, Sumatra, Java, l'archipel des mers de l'Inde et de la Chine.

Cette île escarpée est formée d'une réunion de montagnes à pics dont la plus haute, la montagne *Pot à l'Eau*, a quelques pieds de plus que le *Morne Séchellois*. Des cocotiers et des arbres de haute futaie ornent les côtes et les gorges de ces montagnes toutes arrosées de jolis ruisseaux limpides.

Il est rare de voir ailleurs un mélange plus agréable d'arbres, d'arbustes et de plantes ; les productions des latitudes septentrionales et méridionales y fleurissent les unes à côté des autres. La vanille serpente à terre ou grimpe au haut des arbres, et l'oranger y donne des fruits plus beaux,

plus aromatiques et plus succulents que dans tout l'archipel. Cette sauvage exubérance de végétation, captive les sens, par les charmes de la forme, de la couleur et du parfum.

Si l'on quitte les plateaux pour les plus hautes régions, on s'enfonce bientôt dans des forêts humides, tapissées de mousses ; on franchit, en sautant de rochers en rochers, des torrents rapides dont le bruit mêlé au murmure des zéphyrus parfumés, d'odeurs les plus suaves, rappelle ces scènes pastorales que l'auteur de *Paul et Virginie*, avait seul le secret de peindre.

Dans les labyrinthes naturels que présente l'enchevêtrement des plantes, le voyageur découvre des cavernes, des *stalactites* et des *stalagmites*, retraites favorites d'une grande variété d'innocents lézards très beaux de couleur.

En somme rien n'y manque de ce qui peut charmer les yeux : rochers étranges, souvent visités par les nuages ; ruisseaux aux doux murmures, palmiers aux sveltes aigrettes, forêts où toutes les essences prospèrent, lianes en nombre infini, orchidées aux profils bizarrement découpés : faisant ici éclore une fleur ; unissant là par leurs guirlandes, des colosses aux feuillages élevés.

Les merles, les colibris, animent ces ombrages ; des papillons, des moucherons voltigent sans se confondre ; l'abeille butine, et va au loin porter son miel parfumé ; la mante, le mormolyce-feuille fuient le caméléon et la couleur cachés dans les replis des arbres.

Tel est l'aspect poétique et charmant de cette terre ravissante, avec ses maisons adossées aux collines et ombragées de porchers et de bois de rose, immense bouquet toujours vert qui en rend le séjour agréable.

L'île Silhouette n'offre aux navires qu'une rade foraine peu commode pour l'atterrissage, sans sûreté pour le mouillage et d'où il faut appareiller au moindre indice des vents du nord-ouest.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE III

HISTOIRE :—Découverte des Séchelles par les Portugais— Les Forbans — La France prend possession de l'archipel — Les premiers colons — Révolution française— Ses effets aux Séchelles— Sommaton du comodore NEWCOME— Capitulation des habitants— Cette capitulation n'est pas ratifiée en France— Arrivée des revoltés politiques condamnés à la déportation —La colonie tombe au pouvoir des Anglais.

Les îles Séchelles furent découvertes en 1502, par Vasco de Gama. Quatre ans plus tard, elles furent visitées par Suarez, un des pilotes de la flotte commandée par Tristan da Cunha et Alfonso d'Albuquerque, qui leur donna le nom d'îles de *Six-Frères*.

En 1742, le capitaine Picault aborda la plus grande île, prit possession du groupe au nom de la France, et les appela, du nom du gouverneur des possessions françaises dans l'Inde, *îles de Labourdonnaye*.

Les Arabes et les Malais dont les flotilles infestaient les mers des îles de la Sonde, connaissaient, dit-on, cet archipel bien avant la découverte des Mascareignes par les Portugais. Ils y faisaient le principal entrepôt de leur butin, et continuaient mêmes jusqu'aux premiers temps de l'établissement des Hollandais à l'Île-de-France, à y cacher, dans des cavernes, le produit de leurs rapines.

En 1650, l'arrivée des nouveaux colons les gêna d'autant moins que, des Ecumeurs de mer européens, sachant leur présence dans les environs de Madagascar, se joignirent à eux. Et l'on cite un nommé Boynot, — celui là même qui accrédita la légende de l'existence de l'île " *Juan de Lisboa*," — qui fut soupçonné de complicité avec les pirates Arabes, auxquels il donna plus d'une fois place sur son vaisseau.

De 1700 à 1720, on parle peu des pirates ; mais à cette dernière époque, surgirent onze navires de toutes les nations montés par quinze cents hommes, qui dévastèrent les mers des Indes. Parmi ces redoutables aventuriers, on remarque les Taylor, les Coudent, les Eglant qui réussirent dans les entreprises les plus audacieuses ; et notamment le célèbre Olivier Le Tasseur dit " *La Buze*." L'Hermite, capitaine de la *Méduse*, chargé de l'arrêter, parvient à s'emparer de lui aux environs de Fort Dauphin. Conduit à Bourbon, ce pirate y est jugé par le Conseil supérieur, et pendu le 17 juillet 1730.

La période des Forbans de toutes les nations qui fréquentaient l'Océan Indien finissait cette année. Il fallut la présence des Malouins dans la mer Rouge pour débarrasser les colonies de leurs incursions.

En 1714, il n'y avait plus un seul pirate ; tant à l'archipel des Séchelles qu'aux îles de France et de Bourbon. La déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre ayant amené des corsaires de Saint-Malo dans la mer des Indes, la terreur qu'inspirait les Surcouf, les Magon, les Tréhouart, leur a fait porter leur déprédations dans les mers des Antilles et les colonies espagnoles.

L'histoire des Séchelles ne commence donc à proprement parler qu'en 1742, époque où le capitaine Lazare Picault visita ces îles sur la tartane *Elisabeth*. Picault en fit un rapport favorable ; il y fut envoyé de nouveau en 1743 au retour de Labourdonnaye, de l'Inde, pour en prendre définitivement possession au nom du roi de France, Louis XV. Un fait curieux à noter, c'est qu'on ne trouva sur aucune île la moindre trace d'êtres humains. L'archipel reçut le nom de *Labourdonnaye*, et l'île principale celui de *Mahé*, qu'elle porte encore aujourd'hui.

Après la disgrâce de Labourdonnaye le nouveau gouverneur des Iles de France et de Bourbon, Magon de la Villebague, donna en 1756 au lieutenant Morphey la mission d'aller compléter les travaux de Picault, et de changer le nom d'îles de Labourdonnaye en celui de Séchelles. Ce nom fut imposé à ces îles en l'honneur de Moreau des Séchelles, contrôleur général des finances, de 1754 à 1756 ; et non pas en celui de Hérault de Séchelles, qui monta sur l'échafaud en 1794 avec Danton et Camille Desmoulins, comme on le dit dans certains ouvrages. Les auteurs qui ont adopté cette version ont négligé de rapprocher la date du voyage de Morphey (1756) de celle de la naissance d'Hérault (1760). La véritable orthographe celle qui a prévalu pendant l'occupation française, est bien Séchelles ; la forme *Seychelles* est dénaturée, quoique adoptée officiellement par le gouvernement anglais.

Après douze ans d'abandon, l'archipel reçut, en 1768, la visite du capitaine Marion Dufresne qui devait, par ordre du duc de Praslin, alors ministre de la marine, accomplir un voyage aux terres australes. C'est au cours de cette expédition que l'île des *Palmiers*, la plus importante, après Mahé, reçut le nom de Praslin ; et que l'ingénieur Barré y découvrit l'arbre qui porte la fameuse noix double dont parle Pyrard, et nommée *coco de mer*, fruit dont l'origine était restée jusqu'alors inconnue.

En 1769, le chevalier Grenier, l'abbé Rochon, le vicomte de du Roslan, ferment par leurs travaux l'ère d'exploration de ces îles, qui vont être livrées à la colonisation. Par ordre du ministre de Praslin, Rochon fut spécialement chargé, de déterminer avec précision, la position des îles et des écueils. Astronome, physicien et navigateur distingué, Alexis Rochon s'embarqua sur la corvette l'*Heure du Berger*, commandant Grenier, qui avait sous ses ordres la flûte le *Vert-Galant*, commandée par le lieutenant de frégate de Fontaine. Ils partirent de l'Île de France, le 30 mai 1769.

Le 2 juin devait avoir lieu le passage de Venus sur le disque du soleil. Les savants qui se livraient à l'étude de l'astronomie, étaient préoccupés de ce phénomène peu commun, dont l'observation était d'un grand intérêt pour la science. La Société royale de Londres avait présenté au roi

un mémoire pour demander qu'on armât un vaisseau sur lequel s'embarqueraient des astronomes. Ce phénomène céleste ne pouvant être bien observé que dans une des îles de la mer du Sud, Rochon dont la mission était de déterminer avec exactitude la route la moins dangereuse pour se rendre de l'Île de France dans l'Inde, ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion de rendre service à la marine.

Le 2 juin, jour du passage de Venus sur le soleil, le temps était si brumeux et les flots si élevés que la corvette faillit se perdre à Cargados. Rochon, ne pouvant faire ses observations, rectifia la position des îles du nord de l'Île de France. Le 13 juin l'expédition abordait les Séchelles. Ceux qui en faisaient partie visitèrent l'île de Praslin, où l'Intendant Poivre avait recommandé à l'astronome de prendre des plants de *coco de mer*.

En 1770, quelques familles françaises des Îles de France et de Bourbon vinrent les premières coloniser les Séchelles ; et la métropole pour encourager cette colonisation, leur donna des terrains en concession. La pêche, la culture des grains nourriciers, l'élevage du bétail, faisaient la principale occupation de ces colons, qui apportèrent avec eux les principes de la religion catholique.

Poivre, rendit aussi de grands services à la colonie en y favorisant et provoquant l'introduction de plusieurs végétaux précieux, et en particulier les premiers girofliers et les premiers canneliers apportés des Moluques, par Coëtivi. La culture des terres ayant pris du développement, les colons sentirent bientôt le besoin de recruter dans les pays voisins, et principalement sur les côtes d'Afrique et de Madagascar, des hommes qui, habitués aux chaleurs de la zone torride, pussent plus facilement se livrer à l'exploitation de leurs champs.

Déjà Magon de la Villebague, depuis son gouvernement à l'Île de France, avait fait reconnaître les Séchelles, et donner plus d'extension que ses prédécesseurs à la traite des bœufs à Madagascar, dans le but de les y multiplier. Mais les colons, voyant qu'il n'existait aucun pays où le règne végétal ne fut aussi riche que dans les contrées voisines de l'Équateur, le sol aussi fécond et les eaux si bien

partagées, ne se bornèrent pas exclusivement à l'élevage des troupeaux ; plus soucieux de l'avenir, ils tirèrent parti des terres en friche, ouvrant ainsi aux générations futures, une source inépuisable de bien-être.

Les noirs, transportés aux Séchelles, abattirent les forêts qui couvraient ces îles, les remplacèrent par de riches cultures ; et ces esclaves devinrent les compagnons de travail des habitants, auxquels ils donnèrent leur sueur en retour des soins dont ils étaient l'objet.

En 1789, la population de l'archipel était de 20 blancs, 9 noirs libres et 221 esclaves. Ce faible noyau d'habitants grossit rapidement : la salubrité du climat, les charmes du séjour engagèrent bon nombre de marins, qui y relâchèrent, à s'y établir. L'industrie, libre de se développer sans crainte, prit alors une grande expansion.

En 1789, les effets de la Révolution de la mère patrie vinrent troubler le bonheur de la petite colonie. Quelques esprits remuants imaginèrent d'imiter les Iles-Sœurs, en formant à l'île Mahé, une assemblée coloniale, une municipalité, une justice de paix et jusqu'à une garde nationale. A cette époque un petit corps de quinze hommes était entretenu aux Séchelles, sous le commandement de M. Jean-Baptiste Quéau de Quincy, commandant militaire et agent civil. La population restreinte ne permettant pas de trouver des agents pour tous les emplois de ces diverses institutions,—à moins de faire cumuler un certain nombre,—les principales places de président de l'assemblée, de maire et de juge de paix, incompatibles de leur nature, furent néanmoins occupées par le même personnage, susceptible du reste, de les exercer à l'avantage de tous.

La garde nationale, composée de cinq hommes, s'était nommée un commandant général, et le représentant des administrateurs généraux de l'île-de-France, devenu pouvoir exécutif, n'avait conservé de son autorité que le droit de représentation et de sanction.

Cet état de choses n'aurait pas durer, même si les événements de 1793, n'y eussent apporté un changement par la proclamation de la République Française. Pourtant

la sagesse et la fermeté des mesures prises par l'Assemblée coloniale, et le bon esprit qui ne cessa de régner dans la masse de la population, préservèrent la colonie des excès qui ensanglantèrent la mère patrie.

En effet, pendant que les paisibles colons de ces terres fécondes et merveilleuses y entretenaient la lumière, la paix, et la vie, de l'autre côté de l'Océan les parties s'irritaient, s'agitaient avec fureur. Les hostilités continuant entre la France et l'Angleterre, la colonie menacée par le pavillon anglais et entourée d'ennemis extérieurs, se trouva bientôt privée de l'appui de la métropole. Ajoutons que l'abolition de l'esclavage, — sans aucune indemnité, — prononcée par l'Assemblée Constituante, pendant cette période orageuse, eut pu soulever des collisions terribles, comme celles qui ensanglantèrent et rougirent malheureusement le sol de quelques autres colonies, sans le dévouement réciproque et même affectueux dont s'étaient entourés les maîtres et les esclaves.

Bacot et Brunel, envoyés de la République pour publier et faire exécuter le décret du 4 février 1794, (16 pluviôse an II), n'y purent remplir leur mission et l'esclavage fut maintenu.

Le gouvernement anglais profitant des troubles intérieurs de la France, décida d'envoyer aux Seychelles quatre gros vaisseaux pour y établir un blocus. Le commodore Newcome, fut investi du commandement de la flotte. Arrivé à Mahé le 16 mai 1794, il y lança aussitôt la sommation suivante :

*“ Au nom de Sa Majesté Britannique, je vous demande
“ une immédiate reddition des îles Mahé et dépendances, avec
“ tout ce qui s'y trouve ou peut leur appartenir. Je vous
“ donne une heure pour vous décider à partir de la délivrance
“ de ce message. Si quelque résistance est faite, vous en
“ supporterez les conséquences.”*

Les habitants qui n'avaient aucune défense à opposer, furent obligés de se rendre. A partir de cette époque, les îles Séchelles jouirent d'une neutralité très avantageuse à leur commerce. Les habitants devenus neutres à l'égard des puissances belligérantes, eurent la faculté de naviguer

dans l'Inde et sur la côte d'Afrique sous un pavillon particulier, enseigne bleue sur laquelle étaient tracés, en blanc, les mots : "*Seychelles, Capitulation*". Cette capitulation pourtant ne fut pas ratifiée, et quoique restant sous la protection de la France, les Séchelles jouirent d'une tranquillité parfaite.

En 1801, soixante-et-onze personnes, membres des plus anciennes familles de France, condamnées à la déportation, y furent envoyées à la suite de la double conspiration contre le gouvernement consulaire, qui eut lieu dans la deuxième année du consulat, par arrêté des consuls du 4 janvier 1801 (14 nivôse an IX).

L'arrivée, aux Séchelles, de ces déportés à bord des corvettes la *Chiffonne* et la *Flèche*, alarma les habitants, qui prévoyaient les sujets de trouble que devait leur attirer le séjour parmi eux d'individus généralement considérés comme des hommes dangereux. Plusieurs s'étant, en effet, signalés dans les fastes de la Révolution par des manifestations bruyantes.

Les deux corvettes françaises, successivement attaquées dans la rade de Sainte-Anne, par des forces anglaises supérieures, la *Sybille* et l'*Albatros*, furent perdues pour la France ; la première ayant été prise et la seconde coulée, sans que les habitants, sous capitulation, pussent rien entreprendre pour leur défense.

Bientôt après, parvinrent à l'Île de France des plaintes sur la conduite des déportés, qui avaient essayé d'enlever un petit navire de cinquante tonneaux, appartenant au sieur Planeau. Excitée par les habitants des Séchelles, qui étaient désolés de voir pareilles gens chez eux, et craignant pour leur tranquillité, l'Assemblée coloniale de l'Île de France expédia, sur le brick le *Bélier*, capitaine Hulot, le commissaire Lafitte avec les forces nécessaires pour faire exécuter les dispositions conformes à ses instructions à l'égard de ceux des révoltés dont il aurait jugé à propos d'ordonner l'éloignement.

Trente-trois de ces malheureux furent saisis et conduits à Anjouan, une des Comores, à trois cent quarante lieues

des Séchelles. Vingt-et-un périrent d'une maladie épidémique. Quatre restèrent à Anjouan. Les autres sans abri, sans secours partirent sur des boutres pour la côte d'Afrique.

Quelques différents s'élevèrent encore de temps à autre, entre les habitants et les déportés restés aux Séchelles ; mais ceux d'un caractère turbulent furent aisément contenus, et par la population et par ceux mêmes de leurs compagnons d'infortune qui, plus sages, s'étaient résignés à leur sort et cherchaient à l'adoucir par le travail.

A la suite de la paix d'Amiens, le général Decan, nommé par le premier consul, capitaine-général des possessions françaises au-delà du Cap de Bonne-Espérance, admit dans les ports des Iles Sœurs et dépendances le pavillon étranger concurremment avec le pavillon français, et permit la libre sortie des denrées pour toutes les destinations. Les Séchelles jouirent de ces prérogatives, jusqu'au jour où le capitaine Wood de la frégate anglaise la *Concorde*, força M. Quéau de Quincy à signer une capitulation, sommant le commandant français de lui remettre toutes les îles.

Cette seconde capitulation qui avait lieu le 23 septembre 1804, n'était encore ratifiée que jusqu'au jour où l'Île de France, écrasée par des forces ennemies supérieures, après une héroïque défense, tomba sous la domination britannique.

Ce fut seulement le 24 avril 1811, à la suite des tristes événements qui jetèrent dans la consternation les habitants, que les Séchelles avec l'Île de France passèrent définitivement aux Anglais ; cette dernière, qui s'appellera désormais " Maurice ", devint le siège administratif des deux colonies.

Les débuts de ce changement d'autorité souveraine furent encore troublés par l'arrivée, aux Séchelles, du capitaine de Saint-Cricq, de la frégate la *Olorinde*. Echappé de Madagascar, où ses deux conserves, les frégates la *Néréide* et la *Renommée* étaient prises par la division aux ordres de Schomberg, ce capitaine, pour se faire donner par force les vivres et les secours dont il avait besoin pour se ravitailler,

employa envers des compatriotes jusque-là paisibles et respectés, les menaces les plus odieuses, conservées dans une proclamation, en date du 30 mai 1811.

Tel est le récit des évènements à signaler pour cette colonie depuis sa découverte par les Portugais, son envahissement par les Forbans, sa prise de possession par la France, jusqu'à sa conquête par les Anglais.

Depuis lors, et jusqu'à ce jour, sous l'administration d'un officier du gouvernement de Maurice, les îles Séchelles ont toujours joui de cette paix qui naît de la tranquille jouissance des droits civiques, du triomphe de la justice et de l'empire des lois.

CHAPITRE IV

GÉOLOGIE.—Constitution géognostique.—Bancs coralliens.—Curiosités marines.—Eaux minérales.—Variétés de quartz-hyalin.

La légende de l'Atlantide de Platon, a eu son retentissement dans les îles anciennes de la mer des Indes.

Plusieurs naturalistes, notamment Lyell, Darwin et Haeckel, ont vu dans ces terres d'origine primitive, les débris d'un vaste continent englouti par les eaux.

Vérité perdue ou fiction ingénieuse, l'archipel des îles Séchelles, a quelque chose d'essentiellement originale et excentrique, qui en fait une zone exceptionnelle.

De toutes parts le géologue se sent attiré par de curieux sujets d'étude, et son esprit se reporte successivement dans les différents aspects de l'histoire de notre globe.

Toutes les montagnes de cet archipel paraissent être le produit d'une révolution naturelle, telle qu'une violente secousse sous-marine, ou l'abaissement graduel de la mer qui les recouvrait autrefois.

Il n'est guère possible d'attribuer leur formation à des éruptions volcaniques, car on ne trouve dans les Séchelles aucune trace de cratères ; on n'y rencontre même ni lave, ni pierres ponce, excepté celles qui viennent de Krakatoa.

La disposition des montagnes dit plus encore que l'histoire des états par lesquels la masse terraquée a passé, et des révolutions qu'elle a subies, avant d'arriver à son état actuel.

Les cavernes profondes, les déchirures dentelées, les roches soutenues par d'autres roches en forme de crêtes, de dents, de tours, de dômes et d'innombrables ravines témoignent de cet effondrement gigantesque.

Ce qui fait surtout l'intérêt de ces îles, c'est l'invariable variété des roches qui s'y sont donné rendez-vous ; toutes de formation primitive et se composant de granite, grès, gneiss, quartzite, granulite : compactes, oolithiques, uniformes de couleur, ou veinées.

Dans plusieurs ouvrages on lit que ces îles reposent sur un vaste banc corallien ; c'est là une grave erreur au point de vue géologique : les polypes du corail ne pouvant vivre à plus de trente mètres de profondeur, — et de nombreux sondages l'ont prouvé, — ils ne croissent guère qu'au voisinage des côtes en voie d'affaissement. La présence de ces zoophytes est peut-être même une preuve d'effondrement des terres sur lesquelles ils s'appuient.

Lorsqu'on voit des îles en groupes très rapprochés, il est permis de soupçonner que ce ne sont que les sommets d'un plateau sous-marin ; de même lorsqu'elles se suivent de très-près dans une direction constante, elles sont les éminences ou les pics d'une chaîne de montagnes sous-marine.

Une multitude d'îles, parmi lesquelles on remarque les Trois-Frères, Diego Garcia, Adu et Candu, s'étendent à l'Est des Séchelles jusqu'aux Maldives et même au-delà du méridien de l'île Ceylan, dans la direction de Sumatra.

On voit également au Sud-Ouest des îles Séchelles un assez grand nombre d'îlots, de récifs et de hauts-fonds qui tient cet archipel à Madagascar et à l'Afrique.

La partie de l'océan Indien qui s'étend de la côte de

Zanguebar à celle du Malabar, et de l'Arabie aux Séchelles et aux Maldives, forme une espèce de mer séparée ; ou, si l'on veut abuser de ce terme, une " méditerranée," dont l'entrée ordinaire est le canal de Mozambique, entre Madagascar et l'Afrique.

A défaut de documents historiques précis, la géographie physique nous enseigne donc, que l'archipel des îles Séchelles a pu être intimement lié, dans un temps correspondant à l'âge moderne de la Terre, à l'ancien Continent.

En dehors des particularités que j'ai signalées, il y a aux sommets des plus hautes montagnes des Séchelles, un grand nombre de curiosités marines, monuments antiques des grandes révolutions dont la mer des Indes a été le théâtre.

Sur la coupe de ces montagnes dont les fondements sont probablement aussi profonds que les cimes sont élevées, on trouve des amas confus de coquilles et de madrépores et mille autres débris entassés sans ordre, sans couches régulières : échantillons fossilifères ou azoïques.

Dans ce même archipel, aux îles Cousin et Cousine et à l'île aux Frégates, il y a des sources d'eau minérales réputées pour la guérison des maladies organiques. Leurs eaux accusent, à la dégustation, une saveur acétique.

D'autres sources sourdent au pied des éboulements de roches micaschistes. Le mica, réduit en lamelles ténues, est charroyé comme de la poudre d'or ; ailleurs les eaux contiennent un dépôt ferrugineux (peroxyde de fer hydraté).

Les îles Séchelles renferment aussi des variétés très bizarres de *quartz-hyalin*. Ces cristaux qui se trouvent engrainés arrondis ou anguleux, sans cohésion, ayant une surface vitreuse abondant dans le sol ; ils forment une des parties intégrantes des massifs granitiques, et entrent dans la pâte de plusieurs roches porphyritiques.

Tantôt des *graphites* occupent les cavités accidentelles des roches ; tantôt des *pegmatites* en garnissent les parois en prismes transparents.

Le temps a laissé son empreinte sur ces monuments des forces mystérieuses qui président à la transformation des mondes. La lumière inonde avec orgueil ces chefs-d'œuvre de la cristallisation, qui brillent et réfléchissent les charmes des couleurs rassemblées !

Qui dira le nombre de cycles qui se sont écoulés, avant que les tempêtes des océans primitifs vinsent troubler les attractions patientes de ces légions de molécules ?...

D'ailleurs, si rien ne vient changer le cours des choses, les Sêchelles continueront à s'enfoncer lentement, laissant faire, en toute immobilité, aux zoophites leur œuvre de concrétion lente.

Et lorsque, l'eau continuant d'empiéter, montagnes après montagnes, îles après îles, seront lentement descendues sous les vagues, ces pinacles disparus ne seront plus qu'une lagune immense encerclée au loin par la barrière de récifs des atolls marquant seules le contour des terres englouties.

CHAPITRE V

VÉGÉTATION :—Flore austro-orientale.— Productions alimentaires du sol.— Arbres à pain.— Arbres forestiers.— Palmiers.— Fougères.— Fleurs.

Considéré d'une manière générale sous le point de vue de sa végétation, l'archipel des Séchelles forme, avec les îles de France, de Bourbon et de Madagascar une région parfaitement bien caractérisée, adjacente à l'Afrique.

C'est une végétation tropicale, qui se distingue par un nombre très-considérable de genres caractéristiques, dans laquelle prédominent les espèces ligneuses : Jacquiers, Palmiers, Fougères, Sensitives et Orchidées épiphytes.

Chose remarquable pourtant, c'est que, quoique rapproché du continent africain par sa position géographique, l'archipel des Séchelles offre, dans sa flore, plus d'analogie avec la végétation indienne et des vastes îles de la Sonde, que celle-ci n'a de rapport avec la flore des régions australes du Cap.

Ce groupe offre des plantes qui l'isolent, et qui en font en quelque sorte un caractère particulier de végétation. Les espèces de mêmes genres qui s'avancent les dernières sous les mêmes parallèles ne sont que des arbrisseaux tortueux, rabougris, souvent réduits à l'état de plantes herbacées.

Serait-ce des variétés de quelques types originaires qui auraient affronté l'intempérie du climat, et que des conditions autres auraient modifié ?

C'est ce que la vaste interposition de l'Océan Indien rend difficile à expliquer. Si les espèces d'une région peuvent s'acclimater dans une autre région, ces espèces doivent nécessairement être les mêmes, si elles n'eussent appartenues primitivement à une formation différente.

Il est impossible de supposer que des espèces de mêmes familles aient été disséminées par la mer dans ces régions, et qu'elles aient trouvé, réunis dans des proportions convenables, les agents nécessaires à leur développement.

Il est également impossible d'admettre que tous les végétaux existant sur le globe soient venus de l'ancien monde, et que de là et de proche en proche ils se soient répandus dans les diverses contrées, modifiés successivement par les influences de climat, de localité et de patrie auxquelles ils sont soumis.

Les végétaux qu'on rencontre sous ces latitudes, sauf quelques plantes exotiques, forment un ensemble à part et évidemment originaire de la terre qu'ils habitent.

Le manioc, la maïs, la patate douce, la banane, l'ananas, la mangue, l'avocat viennent très-bien aux Séchelles.

Le sol est d'une indescriptible fertilité. On y retrouve partout les riches et sauvages beautés des admirables îles de la mer Indienne.

De nombreux bosquets diversifient les paysages, parmi lesquels croissent en abondance l'arbre à pain de Foster, la pomme de Cythère.

L'intérieur des terres possède des palmiers, des citronniers, des orangers. Sur les flancs des montagnes se développent dans toute leur grandeur ces magnifiques fougères arborescentes, si recherchées des touristes.

Le sommet des mornes est couvert de végétaux balsamiques qui fournissent des gommés très-recherchées, des bois rares d'ébénisterie.

Les légumes d'Europe poussent difficilement dans l'archipel, soit qu'il fasse trop chaud ou qu'on choisissent mal les époques pour les planter. Cependant on pourrait, en cultivant de la base au sommet des montagnes, obtenir les productions végétales des zones caractéristiques que l'on compte en allant de l'équateur aux pôles.

Les "Artocarpés" se composent d'arbres à suc laiteux, qui sont cultivés sous le nom " d'arbres à pain " ; mais le véritable arbre à pain (*artocarpus incisa*) produit un fruit qui fournit une farine servant à la pâtisserie indigène.

Cet arbre, au bois mou, jaunâtre et léger, aux feuilles grandes, découpées en palmes, porte des fleurs monoïques et châtons sur le même rameau. Le fruit ou le pain qu'il produit est globuleux, gros comme une pomme de calleville, et formé, à l'extérieur, par l'agglomération d'un grand nombre d'akènes.

Vert, sa pulpe est blanchâtre et laiteuse ; on choisit le degré de maturité où les fibres deviennent farineuses pour le manger.

La préparation culinaire en est alors des plus simples ; on se contente de faire griller le fruit sous la cendre, jusqu'à ce que l'écorce commence à noircir. On racle ensuite la partie carbonnée : c'est du pain trop grillé dont on enlève l'excédent.

L'acajou ne doit pas être confondu avec les deux arbres de ce nom, qui donnent, l'un le bois d'ameublement ; l'autre les madriers et les fortes planches pour les constructions navales. C'est un petit arbre noueux, à bois blanc, à feuilles ovales et à fleurs petites disposées en grappes.

La pomme d'acajou ne se recommande ni par sa saveur ni par son parfum ; mais la petite noix dont elle est

le support a une valeur réelle. Cette noix, de forme allongée lisse, grisâtre, renferme une amande blanche qui donne une huile très-inflammable et très-caustique. Cuite sans la cendre, elle a le goût de la châtaigne.

On retire encore de cet arbre une sorte de gomme et de vernis ; le suc de l'écorce teint le linge d'une manière indélébile.

Les " Musacées " se composent de végétaux herbacés et vivaces, munis d'un bulbe allongé, en forme de tige, offrant quelquefois un stipe ligneux et simple. Leurs feuilles, ombrassantes à la base, sont longuement pétiolées ; les fleurs grandes, nombreuses sont renfermées dans des spathes.

Ces végétaux croissent dans l'intérieur des terres, plus favorablement que sur la côte, tels que les bananiers aux larges feuilles, les héliconias à fleurs en grappes de couleur jaune aurore tachées de noir, les groupes d'arbres du voyageur.

C'est principalement dans les endroits où l'eau manque que l'on rencontre l'arbre qui est revêtu de la propriété fort utile de garder aux voyageurs une eau limpide et rafraîchissante. Les touristes se sont généralement accordés dans les témoignages de sympathie qu'ils ont donnés à cet arbre, par suite desquels l'*urania speciosa*, vit changer son nom pour un titre plus amical.

Les grandes et larges feuilles recourbées, adhérant au tronc principal, forment une cavité végétale où l'eau peut s'amasser et séjourner, et les passants peuvent se désaltérer.

L'aspect de ces ravenales offre une diversité agréable parmi les raphias et les vacoas (*pandanées*) au port étrange. Leur élévation, la grâce de leur courbure, l'extrême épaisseur de leur feuillage qu'ils marient en se groupant, produisent un effet charmant.

Par son utilité générale, ce végétal s'est assuré la sympathie des voyageurs aussi bien que l'affection des insulaires :

les feuilles servent à couvrir les cases, la pellicule bleue qui enveloppe les semences à faire de l'huile, et les fruits se réduisent en une farine qui se mange avec du lait.

Les " Aurantiacées " sont des arbres et des arbrisseaux à feuilles alternes, à folioles coriaces, criblées d'urticules transparentes remplies d'une huile volatile d'odeur suave.

La fécondité de ces végétaux est telle, que les feuilles mêmes, mises en terre, y prennent racine en fort peu de temps. L'oranger, le citronnier, le cédratier, le limonier et le bigaradier s'étendent en d'immenses rameaux chargés de fleurs et de fruits presque sans interruption.

Les fruits de l'oranger, plus gros, plus juteux que ceux des îles de l'Atlantique, ne se conservent pas longtemps ; mais c'est là un petit inconvénient quand on n'a qu'à étendre la main pour en avoir de frais.

Les limons, les bigarades pourrissent sous les pieds ; et les oranges sont si communes, que les enfants s'en servent dans leurs jeux en guise de boules, dans leurs petites colères comme projectiles.

Les légendes grecques présentent les Canaries comme l'heureuse patrie des oranges. Mais le fruit des Hespérides, répandu par la culture n'offre que d'humbles buissons qui ajoutent peu aux charmes de la nature ; l'habitant de l'archipel Indien voit, au contraire, se développer dans sa fécondité naturelle, l'une des formes les plus belles et les plus agréables du règne végétal.

La dynastie des " Palmiers ", pour me servir d'une expression de Linné, règne sur cet archipel et se place au premier rang des végétaux. Par leur beauté et leur majestueuse structure, on peut dire, en effet, que les espèces qui constituent cette belle et grande famille font l'aristocratie du monde des plantes.

Ce qui ajoute singulièrement à la beauté de ces palmiers, c'est leur stipe élancé et gracieux dominant quelquefois tous les autres arbres des forêts.

Le cocotier, l'arèquier, le raphia, le dâtier, le latanier rouge forment une mer de verdure qui ondule comme un remou.

Ces arbres ne sont pas seulement remarquables par l'élégance de leurs formes ; ils constituent la richesse du pays, où ils y croissent naturellement.

Qui ne sait les mille usages du cocotier, et des services que rendent ses feuilles, ses racines, son tronc, sa sève, son eau, son huile, son vin, son lait et ses fibres ?

Il serait difficile de présenter, dans les limites étroites de ce résumé, la liste complète de la majeure partie des plantes utiles et des bois que le génie, la menuiserie et l'architecture trouvent, dans cet archipel, pour toutes sortes de constructions civiles et navales.

Les forêts fournissent le capucin, le faux-gaïac, la natte, le takamahaka, le badamier, le bois de table, le bois rouge, le sandal, le sureau, le bois de beurre, le bois de rose rouge et noir, le bois de résine le porcher et l'ébénier.

Autrefois ces bois formaient des forêts tellement épaisses, qu'il devenait presque impossible de cultiver les terres. Pour en faciliter le défrichement, on y mit le feu, et l'incendie se propageant au loin, détruisit en grande partie ces belles forêts. On raconte que le feu brûla pendant six mois, les arbres de l'île Mahé.

Les Sêchelles possèdent des végétaux que l'on désirerait en vain naturaliser dans les autres régions du globe. Il est vrai qu'une partie de la superficie du sol ne se compose que d'arides rochers ; mais la beauté pittoresque de cet archipel a surtout pour cause le contraste agréable qu'offrent la roche inanimée et la végétation vigoureuse, éparse çà et là sur sa surface.

Partout où les crevasses sont remplies de débris organiques accumulés par les eaux, il pousse des végétaux qui déploient aux regards éblouis la parure étincelante de leur magnificence. Ce n'est pas une simple sève qui coule dans

les veines de ces végétaux : ce sont des baumes, des gommes, des remèdes précieux et uniques contre les maux qui assiègent l'humanité.

La médecine réclame l'ipéca sauvage, la belladone, le *datura* et la timide sensitive qui croît le long des côteaux, à côté de la perfide dionée et le redoutable tanghen (*tanguina veneniflua*).

Les "Cryptogames acrogènes" fournissent également des espèces très-curieuses, dans les fougères arborescentes. Les polypodiacées, les gleicheniées, les osmundacées, les marattiées communes dans la zone torride, y sont très vivaces et acquièrent un grand accroissement.

Le *polypodium arboreum*, formé d'une unique tige cylindrique, élève à vingt pieds sa tête couronnée de larges feuilles dentelées, qui lui donne exactement l'air et le port d'un palmier.

Les Lianes sarmenteuses grim pant au haut des arbres, y forment des dômes verdoyants. Des fleurs délicates naissent des racines du *theobrama*, et la fraîche verdure du *dracontium* contraste avec les feuilles découpées du *pothos*.

Les "Orchidées" croissent au fond des gorges, animent les troncs des arbres et les fentes des rochers sauvages de leurs fleurs aux nuances brillantes diversifiées à l'infini.

Tantôt ces plantes parasites décorent les voûtes ombreuses formées par les grands arbres ; ou bien ils poussent du haut en bas des troncs. Les unes ressemblent à des insectes ailés ; les autres à des oiseaux qu'attire le parfum des nectaires.

Les fleurs de l'*oncidium papillio* ressemblent, à s'y méprendre, à plusieurs papillons de l'ordre des bombyx. Les corolles striées de pourpre et nuancées de blanc jaunâtre, qui naissent des hampes pendantes de la *stanhopea calceota*, tiennent à la fois de la fleur et de l'oiseau par leur forme exquise.

La superbe épiphyte à fleurs blanches (*anthurium andreanum*) se fait particulièrement remarquer près des ruisseaux, la vanille sauvage (*vanilla sylvestris*) forme de grosses touffes sur les arbres ou couvre les rochers.

Les "Népenthées" constituent assurément la création la plus curieuse du monde horticole. Ces plantes se rencontrent dans les lieux humides ; leurs fleurs, disposées en gerbe, sont petites, blanches et de peu d'effet ; mais de la nervure des feuilles naît un curieux appendice que l'on ne peut mieux comparer à une pipe allemande avec son couvercle.

Formée d'un long pédoncule surmonté d'un chapiteau en forme d'urne, la "Liane pot à eau" (*nepenthes distillatoria*), présente ses amphores toujours pleines au pauvre voyageur mourant de soif, semblant, par sa mine engageante, l'inviter à y approcher les lèvres.

CHAPITRE VI

ZOOLOGIE :—Quadrupèdes.—Oiseaux.—Mammifères.—Reptiles.—
Poissons.—Mollusques.—Crustacés.—Polypes.—Insectes.

De même que la flore, la faune des Séchelles établit une sorte de liaison entre l'archipel Indien, offrant en outre quelques specimens qui lui sont propres.

Il suffit d'avoir parcouru les îles Trials, des Cocos, de Nicobar, d'Andaman, de Chagos, les Maldives, les Laquedives, Rodrigue, Maurice, Bourbon, les Comores et Socotra, points exondés de l'océan Indien ; Madagascar et Ceylan, grandes portions de continent aujourd'hui entourées des flots du même océan, pour se convaincre que tous les pays enclavés dans ce vaste bassin forment une zone exceptionnelle.

Mais si l'existence de ce continent disparu n'est pas une pure hypothèse, il faut reconnaître qu'en sombrant, il a entraîné avec lui toutes les preuves de son existence.

A l'exception du sanglier et peut-être du cerf, il y a dans cette zone, absence pour ainsi dire, absolue de quadrupèdes.

A l'heure actuelle on ne rencontre plus de grands animaux terrestres aux Séchelles ; le caïman a disparu

depuis une trentaine d'années de l'archipel. Le bœuf est en petit nombre, et la viande fraîche est un luxe que les habitants les plus riches peuvent seuls se permettre.

Trop souvent simples hôtes passagers, les oiseaux ne fournissent point un des traits les plus saillants dans la physionomie zoologique du sol ; cependant, sur environ trente espèces qui sont répandues dans les Séchelles, plusieurs lui appartiennent en propre.

Dans les bois qui parent ces îles, mélange d'arbres ou de palmiers, de fougères ou d'orchidées portant les fruits les plus singuliers et les fleurs les plus bizarres, on rencontre l'épervier au vol rapide et impétueux.

Mais ce rapace n'est pas le seul hôte qui passe son séjour dans ces jardins d'Armides, les plus nombreux d'entre la population ailée sont dans l'ordre des " Passereaux."

La pie chanteuse (*captychus sechellarum*) à la voix babillarde et au plumage noir chatoyant partout, excepté sous le ventre et une partie de l'aile qui sont d'un blanc pur, la veuve (*tchitrea corvina*) dont la taille ne dépasse pas douze centimètres, au bec bleu et jaune, portant une robe d'azur, le cardinal (*loxia cardinalis*) à la belle couleur rouge et le merle (*hyppipetes crassirostris*) enchantent le silence de ces retraites ombreuses.

Le colibri (*nectarnia dussumieri*) véritable fleur ailée dont les reflets des couleurs imitent la pourpre, l'or, le rubis, l'émeraude rivalise à lui seul par son éclat avec les plus beaux oiseaux.

Sylphe des bois, il se nourrit des suc contenus dans le nectaire des fleurs, qu'il pompe au moyen de sa langue effilée, en voltigeant autour d'elles, comme le papillon sphinx.

Tantôt on le voit lancer son bec dans les fleurs parfumées des orangers, pour en exprimer un instant le suc et l'essence ; tantôt, véritable pierrerie vivante, il se suspend dans les airs au-dessus des porchers en fleurs.

A le voir ainsi, on le croirait éivré des parfums qui s'en exhalent ; puis tout à coup il disparaît avec la rapidité de l'éclair, pour revenir, peu de moments après, savourer de nouveau ces délicieuses odeurs.

Viennent ensuite les " Grimpeurs " ces perruches aux riches plumages, et dont le plus brillant de leurs congénères est le perroquet vert (*palænus Wardi*).

Entre les " Gallinacés " le pigeon hollandais (*erythræna pulcherrina*) est peut-être le plus remarquable de tous les oiseaux de cet archipel. Son plumage bleu nuancé de blanc imite les reflets du satin ; des plumes pourpres lui forment une huppe qui retombe négligemment en panache gracieux.

Le reste forme un bizarre assemblage de pinsons et d'oiseaux-moqueurs, y compris le martin (*gracula tristis*) venu de l'île Maurice.

Parmi les " Echassiers longirostres " qui fréquentent l'archipel, on compte plusieurs espèces de pluviers, de bécassines et d'alcyons ; le courlis ou corbigeau, la poule-d'eau et l'aigrette font retentir les rives désertes de leur cri.

Les autres, grand voiliers ou oiseaux de guerre, sont caractérisés par la frégate infatigable, le fou, le noddî ; on voit de plus, sur les côtes, des goëlands, des pétrels et le paille-en-queue à brins rouges (*sterna alba*).

Les " Mammifères terrestres " sont en petit nombre aux Séchelless ; on n'y connaît guère que le rat d'eau (*mus-amphibius*).

Apporté par un sybarite, le tenrec (*erinaceus setosus*) rongeur de la famille des hérissons, s'y est prodigieusement multiplié ; ainsi que les chats qui ont pris un caractère autochtone.

On trouve encore dans cet archipel la chauve-souris roussette (*pteropus vulgaris*) ou chien-volant de Dubenton.

De tous les animaux qui fréquentent les Séchelles, ceux qui méritent le plus d'attention, ceux qui, pendant une certaine période, ont fait attacher une grande importance à la possession de ces îles, abstraction faite du point de vue politique, sont les amphibiens du genre *Cheloniens*.

Les tortues de mer ou "Thalassites" qui fréquentent les côtes sont nombreuses, et peuvent être d'un grand secours pour les navigateurs.

La tortue franche (*testudo mydas*) se distingue à sa carapace glacée de couleur verdâtre ; sa chair est bonne à manger, et sert à faire des bouillons analeptiques, employés contre le scorbut, et la phthisie pulmonaire. Le caret (*testudo imbricata*) dont les écailles sont recherchées dans le commerce, offre une pêche toujours lucrative.

Les tortues de terre ou "Chersites" atteignent une grosseur prodigieuse. La tortue éléphantine vient des îles Aldabra ; deux petites tortues des marais du genre *Emys*, l'une à soupape, sont originaires de Praslin.

Les "Reptiles" sont fort multipliés aux Séchelles, plus toutefois par le nombre des individus que par la variété des espèces. Les plus remarquables sont parmi les "Ophidiens" des coulœuvres noires, jaunes, grises, argentées qui n'y sont point venimeuses.

Les "Sauriens" sont caractérisés par des geckos aux formes lourdes et repoussantes de la salamandre, des lézards de toutes couleurs et ces caméléons dont les diverses affections sensibles se peignent sur la peau en couleurs changeantes.

Entre les "Batraciens" on remarque le crapaud et la grenouille des Mascareignes ; les cécilies ou faux serpents, si prompts à disparaître sous le sol, et qui—sous le rapport des métamorphoses, sont intermédiaires entre les urodèles et les branchifères—forment un genre à part de batricien entièrement localisé dans l'archipel.

On ne connaît d'autres poissons d'eau douce que le

goujon aux Sêcheltes ; mais si, de ces îles charmantes, on reporte ses regards vers la mer, on y verra affluer la vie.

Les poissons riverains, ceux qui alimentent habituellement le marché, sont dans les " Squamodermes " la bécune, la loubine qui figurait jadis sur la table des Grecs et des Romains, la carangue à tête plate et comprimée et au profil tranchant, toutes les vieilles de mer du genre labre, la lune qui habite uniquement la mer des Indes, le maquereau et la sardine, escadrons argentés, qui longent les côtes à certaines époques de l'année, et donnent lieu à des pêches fructueuses.

On ne mange point aux Sêcheltes la melette (*Stolephore*) sorte de sardine à bande latérale argentée, famille des Clupes.

Les poissons plats qui vivent dans la vase tels que les sols, les plies, les limandes se pêchent dans les récifs ; ainsi que les coffres, herbivores aquatiques, de ces parages.

Ceux qui fréquentent la haute mer sont entre les " Plagiostomes " de grandes raies au corps large et aplati en forme de disque, des coryphènes sans cesse occupés à poursuivre les exocets ou poissons volants, des squales voraces, entre lesquels se distinguent le requin bleu et le marteau ou demoiselle (*Zygæna malleus*).

L'aspect de ce tyran des mers glace de terreur quand on le voit, agitant ses puissantes nageoires, se précipiter sur sa proie avec la rapidité de la flèche, la bouche grande ouverte, les yeux étincelants.

Les " Cyclostomes " tels que la lamproie, la murène, le congre au corps vermiforme, à la peau nue et visqueuse se tiennent cachés sous les coraux du rivage. L'horreur qu'ils inspirent, le peu de cas qu'en font les pêcheurs, contribuent à leur multiplicité.

Les marsouins, les souffleurs sont encore les robustes nageurs qui parcourent ces parages ; quelques baleines apparaissent de loin en loin.

On pêche de nombreux "Mollusques" dans les atterrages des Séchelles. Les flots de la mer amènent sur le littoral des îles, la seiche officinale, qui produit le *sepia*, et donne l'os porreux appelé "biscuit de mer".

Les coraux abritent le poulpe aux bras puissants, des coquillages variés, l'huître mitryoïde s'attache aux racines des palétuviers, la peintadine (*avicula margarita*) renferme une nacre très-belle et produit des perles.

Enfin, parmi les "Crustacés" on trouve le crabe; le homard, le langouste, la chevrette et quelques décapodes de la tribu des paguriens, entre autres, un crabe (*birgos*) fort gros, de couleur bleue rayée, vulgairement appelé "cipaye."

Ce crabe loge dans des trous, au pied des cocotiers sur lesquels il grimpe pour en dérober les fruits, qu'il brise de ses pinces puissantes pour se nourrir. La nuit il se rend à la mer pour humecter ses branchies, le jour il réside dans les terriers, où il y accumule des quantités surprenantes de fibres de cocos épluchées qui lui servent de lit.

Ce crustacé est excellent à manger, et sous la queue des plus gros, on trouve une masse de graisse qui, fondue, donne un quart de litre d'huile très limpide, employée dans la pharmacopée.

L'Océan, ce berceau de toutes les organisations primitives, renferme encore des êtres qu'il est imprudent d'observer de près; car les nombreux polypiers lithophytes, qui, consolidant sans cesse leurs demeures les ont disposées en ceintures de récifs dangereux.

La partie de la mer des Indes qui s'étend depuis la côte de Malabar jusqu'à celles de Madagascar et de Zanguebar a reçu des géographes, le nom de "mer de corail." La formation des coraux par les polypes y est très-remarquable.

Ces "Animaux-plantes" qui nous offrent les premières ébauches de la force créatrice, semblent affectionner parti-

culièrement les régions voisines des tropiques. Tantôt ils forment des forêts qui abritent des hôtes plus nombreux et non moins variés que ceux des forêts terrestres ; tantôt ils sortent de l'eau et se transforment en îles dont la grandeur varie avec l'étendue de la base primitive.

Les Amirantes sont formées de rochers de corail et de madréporites environnés de récifs qui s'élèvent au niveau des flots, abritant d'innombrables architectes d'une terre à venir. On a remarqué, avec raison, que ces infiniments petits ont joué un rôle assez important dans la formation de cet archipel, que dans celle des archipels de l'océan Pacifique.

En temps ordinaires les eaux qui environnent ces îles sont transparentes, et l'on distingue les coraux à trente brasses de profondeur. Les ondes longuement et mollement balancées paraissent tellement colorées autour des l'embarcation, qu'on serait tenté de s'y croire, sur une prairie liquide, sur un tapis diaphane ou sur des émeraudes.

Les moindres cailloux, les plus petits coquillages resplendissent des teintes vacillantes et trompeuses. Sur le sable pur des massifs d'arbustes au singulier branchage portent leurs fleurs vivantes.

Des masses compactes de *méandrines* et d'*astrées* contrastent avec les organes palmés et en forme de coupes qu'étalent les *explanaires* et les *madrépores* aux grosses branches articulées. Le coloris en est au-dessus de toute description. Le vert le plus tendre alterne avec le brun et le jaune, des nuances de pourpre se confondent avec le rose et le bleu le plus pur.

A mesure que la nef s'avance, on admire des *millépores* d'un rouge pale, des *retépores* couleur de perle, des *tubépores* élégamment nuancés des reflets d'iris. Ces arbustes de chaux vivante qui entrelacent leurs rameaux solides, abritent des coquillages énormes, dont le *tridacne géant* ou bénitier n'est pas le plus petit, pour les transformer, ainsi que les rochers soulevés par quelque révolution locale en des temps ignorés, en terres nouvelles dès que leur cime aura atteint la surface des flots.

Si nous réfléchissions à la formation des coraux, des zoophites et de leurs îles circulaires, abstraction faite du temps, nous nous formerions une idée de la puissance, de l'importance et de la richesse de l'élément que la poésie expressive des Orientaux avait salué comme source première et éternelle de toutes choses.

Le soir, des milliers d'étincelles de *méduses* et d'*orties* de mer dansent dans l'obscurité comme autant de vers luisants ; l'eau brille d'une multitude de feux scintillants. De tous côtés l'on voit diverses espèces de crabes ermites promenant sur leur dos la coquille dérobée à la plage voisine.

L'Océan, comme un invincible et tout-puissant ennemi, lance ses flots. L'on reste convaincu à voir que l'île du roc le plus dur, de porphyre, de granit, de quartz serait démolie par cette irrésistible force, sans la persévérance de myriades d'architectes à l'œuvre nuit et jour, travaillant à vaincre le pouvoir mécanique des vagues.

Je ne puis dire pourquoi, ni jusqu'à quel point ce spectacle me paraît imposant. Je me plais à imaginer que la masse des squelettes de ces ouvriers obscurs est plus considérable que celle des laves que les volcans ont vomies de colère en quelques jours d'orage.

C'est au milieu de la plus vigoureuse végétation de cette zone torride que naissent les insectes les plus brillants, et aussi les plus redoutables.

Des " Coléoptères " à la cuirasse luisante, de gros bousiers, des buprestes, le *chrysochloa chrysochloa* vert et doré traversent l'air en ronflant. Sur le feuillage bullé, nervé d'écarlate de l'*Hibiscus* férox, traîne lentement ses longues pattes et son corps grisâtres, semblable à une branche sèche, la proscopie ou chipeck (*Proscopia scabra*).

Des papillons aux couleurs éclatantes, rivalisant avec celles des métaux : des *azurins* à ailes bleues, des *auroras* jaune orange se pressent sur les fleurs des caféiers Libéria aux douces effluves. Ailleurs des mouches phosphorescentes,

des Lucifers qui offrent à l'œil du voyageur nocturne le spectacle d'un immense incendie.

Dans les forêts, le termite bâtit son nid, le cousin tourmente le voyageur, l'araignée attaque avec succès les oiseaux, le scorpion occitanus chasse aux insectes aériens. Partout, enfin, où l'homme n'a point desséché les marais et éclairci les bois, les xylophages règnent en tyrans, causant de grands dégâts aux arbres dont ils perforent l'écorce.

En 1823, fut signalé pour la première fois à l'attention des amateurs un coléoptère de la forme la plus singulière, avec des élytres élargies et débordant en manière de feuille.

Cet insecte aplati, appelé "*Mormolyce-feuille*" demeura longtemps fort rare dans les collections et d'un prix excessif. On a cru qu'il vivait sous les écorces ; mais on sait maintenant, par M. de Castelnau, qui a découvert deux nouvelles espèces dans la presqu'île de Malacca, qu'il se tient exclusivement, fuyant la lumière, dans les arbres de haute futaie.

L'espèce type est la "*Phyllie feuille sèche*", genre d'insecte de l'ordre des orthoptères, famille des coureurs, tribu des phasmiens.

La distribution géographique du genre *Nepenthes* et celle du genre *Phyllium* peuvent coroborer l'idée que les terres sur lesquelles on les rencontre ont pu être rattachées antérieurement.

CHAPITRE VII

ENTOMOLOGIE :— Maladie des cocotiers aux îles Séchelles.— Coléoptères.— Le Rhinocéros.— L'*Astynomus edilis*.— Sa larve.— Sa nymphe.— Mode de destruction. (1)

On s'est ému, avec raison, de l'épouvantable fléau sorti du monde des insectes qui menace de ruine les propriétés huilières.

A Ceylan le Dr Simon, découvrit un coléoptère brun de la famille des *capricornes* bien connu sous les noms de *rhinoceros* ou de *licorne* (*orytes nasicornis*) qui constitue le principal agent de destruction des racines des cocotiers. Le mâle porte sur le front une corne dont la femelle est dépourvue. La larve vit 3 ou 4 ans, analogue à celle du hanneton, mais bien plus forte.

Pour détruire cette engeance funeste, dit le Dr Simon, il suffit d'entretenir la propreté et de badigeonner les radicelles avec une solution d'acide carbolique ou d'entourer les cocotiers attaqués de rigoles pleines de substances insecticides.

Ce moyen préconisé par le Dr Simon, ne peut offrir les résultats qu'il en attend, car les femelles pondueuses se donneraient bientôt rendez-vous sur la cime des arbres ; ainsi qu'on le verra dans l'histoire de l'évolution biologique d'un nouveau coléoptère de la famille des *longicornes*, *Astynomus edilis*.

(1) Ce rapport publié par nous en 1892, a été soumis à la Société Royale des Arts et des Sciences de l'île Maurice, par son Président, M. C. Poupinel de Valencé.

Il est nécessaire pour ce qui va suivre de passer une revue succincte des mœurs des insectes de cet ordre et des organes dont ils sont pourvus pour pourvoir à leur nourriture. Des soixante-dix mille espèces qui ont été décrites et nommées par les entomologistes, il en est qui présentent des modes d'habitation et de nourriture les plus variés.

Les uns, comme les gros mangeurs de la création, merveilleusement organisés d'un système offensif, exploitent les prairies pour satisfaire leur robuste appetit. Ils chassent leurs proies sur les plantes basses où ils se tiennent à l'affût, et d'où ils s'élancent avec férocité sur l'insecte impudent qui passe à leur portée.

D'autres, aquatiques, pourvus d'organes de préhension en même temps que de locomotion, se transportent au sein des eaux, et font la pêche à tous les vivants qui nagent autour d'eux.

Un grand nombre de coléoptères vivent de détritits et de matières stercoraires, débarrassant la terre des causes de putréfaction. Enfin des milliers d'insectes de ce genre se nourrissent de végétaux.

Nous ne parlerons pas du luxe que la nature a déployé dans les parties destinées à la préhension : ce sont des épées des lances, des tenailles, des cisailles, des pinces, des meules qui entourent leurs mâchoires pour couper, déchirer et triturer les aliments ou les réduire en miettes.

La plupart de ces redoutables petits animaux portent à la tête des cornes mobiles ; ils ont une vue perçante, des pattes robustes constituées pour la chasse, des ailes allongées et formées d'une fine membrane entrant sous des étuis coriaces.

Il est évident que si la nature n'avait mis des bornes efficaces à l'explosion de cette menaçante invasion, il faudrait bien peu de générations pour que les insectes ne devinssent les maîtres de la création.

Rejettons donc successivement tous ces petits agresseurs dont l'étude n'est pas l'objet de nos observations, ne nous occupons que de celui qui attaque les produits du

règne végétal, et qui est une menace incessante pour les îles à huile.

On connaissait depuis longtemps aux Séchelles, le coléoptère décrit par le Dr Simon, mais personne ne s'en était préoccupé, vu la vie paisible qu'il semblait mener dans les forêts ; quand, il y a une trentaine d'années, on commença à s'apercevoir de l'affaiblissement progressif des cocotiers. Les racines se renflaient en nodules gonflés ; il en découlait une liqueur brunâtre que les fourmis et les armdilles visitaient avec une affection peu désintéressée. Puis, ces renflements gagnaient les grosses racines, et à mesure que la pourriture s'avavançait vers le système souterrain, l'arbre fléchissait et tombait avec fracas.

On constâta que les racines et la moelle en étaient dévorées par des vers, et l'on en conclut que c'était le résultat d'une évolution de quelque insecte qui vivrait désormais d'une vie propre.

Quelques esprits sceptiques, sans se rendre compte des causes de cette altération l'attribuaient à des germes microscopiques répandus dans l'air ambiant, dont l'humidité avait la faculté de réveiller et de favoriser le développement comme chez les Polygastres.

Toutes ces dissertations s'épuisaient inutilement : en vain chercha-t-on à atténuer le mal en abattant et brûlant quelques arbres. Mais, il était facile, par de patientes recherches, de saisir le lien qui unissait ces articulés aux invertébrés de ces infimes corpuscules que l'on attribuait à des générations spontanées.

Une expérience méthodique permit d'éclaircir ces doutes, et il fut avéré que le rhinocéros était la cause des désastres qui avaient lieu.

L'observation ayant donné une éclatante démonstration de la vérité qu'on cherchait, les imaginations les plus vives conseillèrent l'emploi de substances corrodantes. On eut recours aux acides, à la chaux. Et, bref, au bout d'un certain temps la crise semblait passée.

En 1881, ce fut une véritable épidémie. Nonseulement les cocotiers périrent par la base, mais aussi par le cœur.

Leurs têtes prenaient un aspect rugueux, les feuilles jaunissaient, et avant même que les tiges florales se fussent desséchées dans leurs spathes, les chapiteaux s'affaissaient du haut de leurs flexibles colonnes.

Était-on en présence d'un nouveau fleau ? Toujours est-il, qu'il n'était pas facile cette fois d'enrayer d'une manière directe la marche destructive de l'engeance quelle qu'elle fût.

Nos propres observations nous démontrèrent que nous avions affaire à un insecte de la même famille. Il suffit, pour expliquer ces intermittences des ravages provoqués par les insectes, de se souvenir du caractère de leurs mœurs. Une continuelle alternance s'opère entre les espèces nuisibles aux végétaux et les parasites qui les dévorent. Ces derniers finissent par les détruire presque entièrement, mais alors, eux-mêmes, meurent de faim en grand nombre.

Après quelques générations les insectes nuisibles reparaissent en abondance, sèment la désolation dans nos arbres forestiers, attaquant tantôt les racines, les écorces, les feuilles ; tantôt les plantes qui servent à l'alimentation de l'homme et à ses besoins, donnant ainsi une pâture excessive aux carnassiers, qui ne tardent pas à prédominer à leur tour.

Notre étude porte sur le développement de l'insecte dévastateur, et sur la manière pratique d'annuler ses ravages, en dépit des tentatives de destruction de son congénère, suggérées par le Dr Simon.

L'Astynomus edilis ou *montanus* est une sorte de scarabée un peu déprimé, long de 15 à 20 millimètres, avec des antennes formées d'articles en fuseau, mesurant jusqu'à 30 à 35 millimètres. Ce curieux insecte, qui a pour type le grand capricorne, (*cerambyx heros*) fut observé par Perris, dans les pins maritimes des Landes.

On le trouve sur les cèdres, les cyprès, les saules et généralement dans toutes les localités où il existe un bois de conifères. Il est brun cendré ; ses élytres empreintes de deux bandes arquées sont couvertes d'une poussière nébuleuse qui s'enlève au frottement. Quand on le saisit, il se laisse tomber et fait le mort.

La femelle porte un appendice droit destiné pour la ponte. A l'aide de son rostre, dont les parties sont tranchantes et agissent latéralement, elle fait un trou dans le chou-palmiste, et y dépose ses œufs. Cette opération terminée, elle grimpe aux rameaux, ronge les jeunes tiges ou les pétioles des feuilles, afin que la sève n'afflue pas trop et n'empêche pas le développement des larves.

Les œufs un peu acumminés aux extrémités sont pondus en avril, et chaque mère donne une postérité de 30 à 40 sujets. En prenant un de ces corps organiques, nous assisterons à la création de l'adulte et à ses métamorphoses.

Il passe d'abord par trois états avant de devenir apte à perpétuer son espèce. Sous cette enveloppe s'opère une évolution mystérieuse, il en sort un petit être dont les formes grossières seront soumises aux épreuves d'une transformation essentielle : c'est la *Larve* pleine de pétulance qui doit continuer à vivre pendant une année aux dépens de la sève altérée.

Cette larve, hérissée de soies très fines, a la peau froncée et d'un blanc jaunâtre. Lorsqu'elle n'a que quelques mois, son corps est translucide, ce qui permet de voir les mouvements de contraction et de dilatation qui se produisent dans le tube intestinal.

Malgré les petites cornées spériques et les membranes fibreuses opaques et blanches dont les parois du globe oculaire paraissent être constitués, elle est aveugle. Dès qu'on l'inquiète, elle saute, retombe sur ses soies roides, puis se hisse au-dehors en étirant ses anneaux visqueux gorgés de nourriture ; car elle est dégradée et sans pattes, et ne se peut mouvoir que par reptation.

A mesure qu'elle grossit, le segment qui succède à la tête se dessine sous une enveloppe dure, et sa bouche armée de pièces solides, présente une paire de fortes mandibules dont elle se sert pour creuser de profondes galeries dans les portions des tissus étiolées. Rien dans cette incarnation ne révèle le type original.

Arrive la seconde mue ; aussitôt l'insecte se sent le besoin d'organes supplémentaires et revêt un aspect nouveau.

Dans un mince réseau apparaissent des formes bizarres, c'est la *Nymphe* enlacée dans ses longues antennes, avec des rudiments d'ailes impropres au vol.

Dans cette phase, transitoire entre la larve et l'adulte, l'animal ne prend aucune nourriture. Lié par ses propres membres, immobile, contracté ; c'est dans cet état latent que se fait le développement progressif de ses nouveaux téguments.

Souvent ce travail organique amène la mort du chétif protégé, mais combien franchissent cette série d'évolutions graduelles ! En avril et mai, l'insecte étant parvenu à son *image* (1), quitte sa dernière demeure ; et la femelle pressée par le besoin de pondre se transporte sur d'autres rameaux.

La seule façon d'atténuer les ravages de l'*Astynomus edilis*, c'est de le faire rechercher pour le livrer aux flammes vengeresses. On le trouve généralement sur les arbres bas et étoilés qui en rendent la capture facile.

En 1891, dès l'apparition de la maladie dans l'île Coetivi, nous fîmes cette opération ; et nous capturâmes avec un seul homme 217,700 insectes ailés— ce qui, à 40 œufs par mère, en prenant la moitié pour des femelles—aurait donné une progéniture de 4,354,000 larves. Nombre effrayant, quand on pense que chaque femelle peut attaquer plusieurs arbres.

Ce mode de destruction donna de si bons résultats, que nous ne perdîmes en tout que 75 cocotiers. Mais pour prévenir une nouvelle éruption, et arriver à la destruction réelle de l'*Astynomus edilis*, nous recommandons l'introduction des pics qui en sont très friands, ainsi que certains hyménoptères, notamment ceux qui appartiennent au groupe des *ichneumoniens*, comme les pimplés, dont les longues tarières pénètrent à l'intérieur du bois, et parviennent à atteindre les larves des capricornes dans leurs demeures.

(1) Etat adulte ou parfait, d'après Linnœus.

CHAPITRE VIII

CLIMAT :—Température.—Saisons.—Moussons.—Ouragans ou Cyclones.
Pluies.—Orages.

Les îles Séchelles jouissent d'un climat généralement salubre, et moins chaud qu'on ne supposerait d'après leur situation sous l'équateur.

Cette circonstance tient particulièrement à la température singulièrement basse de la mer qui les baigne ; et aussi, à l'action des vents alizés qui soufflent continuellement de l'Est à l'Ouest.

Comme dans tous les pays montagneux situés sous les tropiques, le climat varie en quelque sorte suivant l'attitude des lieux, et la température s'abaisse, à mesure qu'on s'élève, d'environ un degré par 200 mètres.

Celui donc qui n'aurait qu'à chercher son bien être pourrait vivre à son gré dans une température toujours douce, en s'élevant sur les hauteurs, où il respirera un air frais.

On éprouve deux saisons aux Séchelles : l'une *sèche* et l'autre *pluvieuse*. La première est considérée comme été, et la seconde comme hiver, bien qu'en effet, ces saisons soient en opposition directe avec l'inclinaison de l'axe terrestre sur le plan de l'écliptique. Rien n'égale pourtant la beauté majestueuse de l'été sous ces latitudes.

Le soleil se lève radieux ; il traverse de ses flèches dorées les mages de l'orient, en remplissant l'espace d'une lumière éblouissante, dont aucune trace d'ombre n'interrompt la splendeur.

Le soir, la lune argente les flots ; les rayons de Venus sont plus purs, la Voie lactée répand une clarté plus scintillante.

A cette pompe des cieux, ajoutez la sérénité de l'air la grande voix de la mer, le luxe de la végétation, les formes gigantesques des montagnes, en un mot, une nature plus grandiose, plus animée que celle de la zone tempérée avec les charmes doux et variés du printemps et les rigueurs salutaires de l'été.

Les moussons ou " vents de semestre " y sont d'une régularité parfaite, et n'y causent jamais ces brusques refroidissements qui détruisent l'uniformité du mouvement général de l'atmosphère.

Dans le semestre hivernal,— de mai à novembre,— les vents du sud-est apportent la fraîcheur ; et dans l'été,— de décembre à avril,— les vents du nord-ouest sont accompagnés d'orages et de pluies.

Toutefois ces changements de moussons, qui ont lieu quatre semaines après les équinoxes, ne s'annoncent jamais par ces variations subséquentes qui déterminent les cyclones ou les ouragans, terribles surtout par les explosions de la matière électrique ; ces météores dans leur mouvement de rotation, ne se mettant en marche qu'après le dixième degré de latitude, en dehors des Tropiques.

Cependant il ne serait pas impossible que les moussons en se brisant,—pour parler l'idiome des navigateurs,—vaincues par les courants supérieurs de l'atmosphère et celui du pôle, ne descendissent bien avant dans les limites assignées aux cyclones. C'est ainsi qu'en 1862, il y eut, aux Séchelles, un cyclone d'un diamètre de peu d'étendue, mais parfaitement caractérisé, qui ravagea cet archipel.

L'île Mahé eût particulièrement à souffrir de ce météore

effroyable dont le centre passa entre elle et la vapeur *Nepaul*, capitaine Curling, qui dans un voyage de la Réunion aux Séchelles, se trouvait à quatre-vingts lieues environ de Mahé.

Une partie de la montagne de la ville, Port-Victoria, s'effondra et ensevelit maisons et habitations sous une couche de boue et de pierres. Les plantations de cocotiers furent dévastées ; la ruine et la famine désolèrent ce malheureux pays qui n'avait jamais eu à souffrir jusqu'alors d'une catastrophe de ce genre.

Les pluies commencent ordinairement aux Séchelles avec la mousson d'été, c'est-à-dire, à l'époque où le soleil passe au zénith ; elles débutent, en général, par des orages d'une violence excessive. La moyenne annuelle de la quantité d'eau qui tombe, dans l'archipel, est évaluée à 1 mètre 90.

D'après les observations météorologique, l'hygromètre à cheveu, de Saussure, a donné pour terme moyen de l'humidité atmosphérique 40° ; et l'évaporation à l'ombre pendant une période de quatre années, a donné une moyenne annuelle de 185 centimètres.

En 1821, l'inclinaison moyenne de l'aiguille aimantée, était de 7° nord-ouest, d'après les observations faites par le capitaine Moresby. Le baromètre se tient généralement à 765 millimètres ; mais il varie dans les grandes sécheresses, au point de produire une différence psychrométrique assez remarquable. Cette perturbation a lieu surtout en été.

A mesure que les journées deviennent plus chaudes, la terre se dessèche, et les vapeurs qui se forment à sa surface, s'élèvent dans l'air par leur force expansive et leur légèreté spécifique. Après le coucher du soleil, l'atmosphère se refroidit vite par l'effet de l'évaporation ; et, pendant la nuit l'air, devenu plus dense, les montagnes se couvrent de nuages.

Ces nuages, qui affectent la forme des *strati* et des *cumuli* sont chargés d'électricité. Le matin au lever du soleil, s'ils ne sont pas chassés par les courants ascendants

de l'atmosphère, l'air se raréfie, le gaz hydrogène se développe et le tonnerre éclate.

Les éclairs d'une intensité aveuglante, s'entrecroisent pendant des heures, dissipent les ténèbres, et se colorent des nuances les plus vives ; tandis que la foudre, à cause de ses roulements continus, semble venir de tous les points du globe.

Pendant ce temps la pluie tombe, et réveille les forces latentes des plantes dépouillées par la sécheresse. Le ciel renaît, son azur baigne au loin l'horizon transparent ; la brise caresse les bourgeons naissants ; le soleil verse son rayonnement fécond ; arbres et fleurs tressaillent sous le frémissement d'une transformation nouvelle ; la joie et la lumière célèbrent la renaissance de la vie ; et l'homme, en silence, adore le grand Etre dont la puissance vient de se manifester.

CHAPITRE IX

INDUSTRIE :— Culture du cocotier.— Le girofle.— La vanille.—
La canne à sucre.— Ouvrage divers.— Commerce des
écailles de carets.— Pêche du poisson.— Viandes de
boucherie.

Sur toutes les îles et îlots des Séchelles, la grande culture est celle du cocotier (*cocos nucifera*).

Le coco débarrassé de sa bourre est concassé et exposé au soleil. L'amande s'en détache facilement et porte le nom de *coprah*.

Après dessiccation, ce coprah est manipulé dans des moulins très primitifs, formés d'un mortier en bois sur les parois duquel presse, en tournant, un pilon de bois de fer. Cette rotation est ordinairement produite par un bœuf.

L'huile fournie par cette manipulation est recueillie dans des seaux, puis mise dans des citernes d'attente, et ensuite décantée dans des fûts pour l'exportation. Le résidu de ce pressage rudimentaire est utilisé pour les animaux. La moyenne calculée pour faire une vette d'huile ne dépasse pas en général soixante-dix cocos.

La culture du giroflier est la première qui, par son étendue, suit celle du cocotier ; mais le cultivateur ne peut jamais compter d'une manière sûre sur cette récolte ; elle est très-abondante dans une année, et nulle dans une autre.

La vanille est aujourd'hui plus cultivée qu'elle ne l'était autrefois, surtout depuis que la maladie a ravagé les plantations de cocotiers. Cet inconvénient, joint à une autre calamité non moins déplorable,—la maladie des cacaoyers, engagea les planteurs à convertir insensiblement leurs terres en plantations de caféiers.

Les régions situées sous le vent jouissent d'un climat très favorable au perfectionnement de ces plantes ; mais malheureusement encore la cause qui produit cet avantage, contribue aussi à la multiplication des rats et des insectes, lesquels abiment les récoltes.

La canne à sucre est surtout cultivée à l'île aux Frégates où l'on fabrique un excellent rhum. Le cotonnier nankin, rival des plus beaux géorgiens longue soie, a disparu entièrement des îles.

Port Victoria, chef lieu de l'île Mahé, est l'entrepôt de toutes les denrées qui s'exportent de l'archipel. On y fabrique pour les étrangers et les voyageurs de menus objets de vannerie, des chapeaux et des éventails en paille de coco de mer.

On y trouve des cannes en bois du pays : citronnier, prunier, ainsi que des coquillages et des coraux fort curieux, ramassés dans les îles par les pêcheurs, avec lesquels les dames composent des tableaux ; imitent des feuillages, des fleurs ; véritables chefs-d'œuvre de patience, d'adresse et de goût.

Les écailles de carets si réputées pour leur couleur blonde et jaspée deviennent de plus en plus rares ; on peut croire que le nombre de ces reptiles a beaucoup diminué, vue la chasse sans trêve ni merci que leur donnent les insulaires.

Autrefois ces parages étaient fréquentés par les vaisseaux pêcheurs qui venaient y chasser la baleine, et à dix lieues dans l'ouest du méridien de l'île Bird, se trouve le banc des *Français*, où ces cétacés se rencontraient par troupeaux ; tant de pêcheurs les ont poursuivis et harponnés que ces hôtes des mers polaires se sont peu à peu retirés.

Le poisson forme la base de la nourriture des riches comme des pauvres ; mais l'usage constant de cet aliment phosphorescent nuit aux forces vitales, et détermine chez beaucoup de personnes des affections ictériques.

Cette nourriture n'est pas seulement précaire et insuffisante, elle est encore, pour ainsi dire, conquise au prix de la vie par le malheureux pêcheur.

Beaucoup d'entre eux se nourrissent, pendant la belle saison, des œufs et des petits des oiseaux de mer qu'ils vont chercher dans les îles. Le pauvre ne possède en propre que sa liberté, il est obligé de payer la terre où il végète dans la misère, et la vague qui engloutira sa frêle barque de pêcheur.

Le bœuf est difficile à élever, à cause du manque de pâturage, le porc seul réussit et constitue avec la tortue la principale charcuterie. La chair de la tortue est une nourriture saine ; le plastron rôti avec tout ce qu'il contient (*carne con cuero*, à la façon des Gauchos) est un mets savoureux ; l'on en fait aussi d'excellente soupe.

Toutefois, les causes qui ont amoindri aux Séchelles l'ère prospère des plantations de cotiers, agissant là comme à Ceylan, ont sérieusement affecté les conditions sociales et économiques de l'archipel, principalement pour l'île Mahé, pressurée de taxes onéreuses, et à laquelle le système colonial de la métropole n'accorde aucune protection.

CHAPITRE X

POPULATION :— Langues.— Instruction publique.— Religion.—
Erection de l'Evêché de Port-Victoria. — Etablissements
d'utilité publique.— Gouvernement.— Administration.—
Police.— Profit que l'Angleterre retire des Séchelles.

D'après le recensement officiel de 1891, la population des Séchelles s'élevait à 16,440 habitants, dont 8,302 hommes et 8,138 femmes.

La capitale, Port Victoria, possède 8,000 âmes, elle est le siège des autorités ecclésiastiques et civiles de tout l'archipel.

Cette population quoique très-mélangée peut se diviser en cinq classes bien distinctes, savoir : les Séchelloses, les Mauriciens, les Africains, les Asiatiques et les étrangers des autres nations.

Par Séchellose, j'entends les créoles ou les personnes nées dans la colonie ; par Mauriciens, les descendants des Malouins de l'ancienne Ile-de-France. Les Africains composent la race laborieuse créée pour le climat, et les Asiatiques comprennent les Lascars et les Chinois qui s'y sont établis comme marchands ou commerçants.

La cinquième et dernière classe embrasse les Anglais, les Allemands, les Américains qui vivent ici, adorant le tout-puissant dollar, et remplissant les fonctions publiques, la justice, l'administration, le fisc, les postes, la police ; en un mot, toutes les hautes charges, ne considérant la colonie que comme un logis temporaire, qu'il faut désertir dès qu'ils ont gagné assez d'argent.

On est, en général, très hospitalier aux Sécheltes. Il y a fête lorsqu'un étranger y arrive ; il est sûr d'y trouver, à quelque heure du jour ou de la nuit, une hospitalité cordiale et les égards les plus empressés. Si les mets qu'on lui présente ne sont pas quelquefois de son goût, au moins sont-ils offerts de bon cœur.

La langue la plus usitée aux Sécheltes, est la langue française. Les personnes qui n'ont pas reçu de l'instruction parlent le *patois créole*, formé de français altéré, mêlé à une foule de termes et d'expressions empruntés aux idiomes cafre, malgache, indien.

Langage imagé et naïf s'il en fut, le patois créole, a eu pour point de départ la belle langue de Bossuet. La conjugaison des verbes, la déclinaison des pronoms et presque toutes les formes grammaticales ont disparu ; beaucoup de mots se sont accrus d'une voyelle intercalée dans l'intérieur ; mais l'étranger s'y habitue facilement : c'est surtout une éducation de l'oreille à faire.

L'instruction publique est donnée aux deux sexes dans des écoles catholiques et protestantes ; mais la plus grande partie du personnel enseignant est formée de missionnaires catholiques français.

Les Capucins de la province de Savoie, les Frères Maristes et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny dirigent vingt-quatre écoles, dans lesquelles, en 1891, seize cents élèves ont reçu l'instruction, en langue française. Les missionnaires protestants anglais n'ont que six établissements, fréquentés par trois cents élèves.

Bien que ces chiffres montrent assez combien l'esprit français est enraciné dans les anciennes colonies de la France, il n'est pas moins vrai, dit le P. Chérubin, que l'avenir de la religion catholique aux Sécheltes est menacé par le manque de ressources pour le maintien des écoles. Dans deux paroisses les Capucins ont été obligés de fermer leurs écoles. Les protestants en ont profité pour attirer les enfants catholiques dans leurs écoles gratuites.

Le collège des Frères Maristes, qui faisait concevoir les meilleurs résultats, est combattu par un collège laïque.

Seul l'orphelinat des filles, tenu par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, semble résister à la concurrence ; mais l'entretien de centaines d'enfants, arrachés à la corruption, réclame, chaque année, une forte somme à la Mission.

Quoique les appréhensions du missionnaire savoisien soient légitimement fondées, il est certain qu'aux Séchelles, le sentiment national est profondément religieux, qu'on y aime l'église, le prêtre, les cérémonies religieuses.

Sauf quelques affranchis de 1848 qui n'ont pas encore reçu le baptême, la population proprement dite est catholique. Les Malgaches, Indiens, Chinois établis dans la colonie, sont généralement païens ou idolâtres, et se décident difficilement à embrasser le christianisme ; mais, là où le prêtre peut s'occuper de l'évangélisation, les conversions ne sont pas rares, surtout parmi les Africains.

Avant l'érection de l'évêché de Port-Victoria, les îles Séchelles n'avaient pas d'évêque particulier. La colonie, restée longtemps sans prêtre, dépendait du vicariat apostolique de l'île Maurice, qui, manquant lui-même de missionnaires, ne pouvait y en envoyer.

En 1851, le R. P. Léon des Avenchers, missionnaire sarde, établi à Aden, visita les Séchelles et y séjourna quelques temps ; peu après, l'archipel fut détaché du diocèse de Port-Louis, érigé en préfecture apostolique, et confié aux Pères Mineurs capucins.

Le préfet apostolique, placé à la tête de la mission, recevait du Pape les ordres nécessaires pour exercer légitimement le saint ministère ; mais ses pouvoirs ne s'étendaient pas au-delà.

En 1881, le clergé souffrant de cet état imparfait de l'administration spirituelle, soumit ses doléances au Saint-Siège, et le Pape érigea le nouvel évêché de Port-Victoria, qui compte aujourd'hui sept églises paroissiales et une belle cathédrale dédiée à l'Immaculée-Conception.

Les Séchelles possèdent quelques établissements d'utilité publique, savoir : un hôpital, un pénitencier, une léproserie, et pour les jeunes filles, un orphelinat fondé, en 1817, par la sœur Marie Joseph.

L'archipel des Séchelles est soumis au gouvernement d'un *Chief Civil Commissionner*, ayant le titre d'*Administrator*, et assisté par un Conseil législatif.

Le Board est composé de membres officiels nommés par la métropole et de membres inofficiels élus par le gouvernement, et qui président à la Commission de Santé.

Un tribunal de paix juge les différents, et prononce en première instance sur les causes, dont il y a appel à la Cour Suprême de l'île Maurice. Un greffier y tient les registres de l'état civil, comme à l'île Maurice, où sont annuellement adressés des *duplicata* des registres pour rester au dépôt.

Des lois et des règlements particuliers régissent la colonie ; mais beaucoup d'ordonnances et de décrets en vigueur à Maurice le sont aussi dans le pays.

Le Collecteur des douanes exerce les attributions qui concernent les services dépendants de l'administration intérieure de la colonie, et différents au budget local : culte, instruction publique, commerce immigration, douane, poste aux lettres, poids et mesures.

La police, a un inspecteur en chef qui cumule les fonctions de protecteur des Immigrants, un major, des sergents et quelques constables chargés du maintien de l'ordre public et du service des eaux et forêts.

Le bureau de la marine se compose d'un officier du port et d'un pilote lamaneur, chargé de diriger les bâtiments à l'entrée et à la sortie du port.

Un poste de vaccinateur, médecin de la police et officier de la pratique a été créé depuis. Toutefois les secours de la médecine sont malheureusement rares et hors de prix dans ce coin de terre réculé ; et quand on a pu payer la visite du médecin, on ne peut plus se procurer les drogues, qui sont encore plus chères.

Il s'y est successivement établi des notaires, des avoués, des avocats, ainsi que des agents consulaires pour les états en relation de commerce avec le pays, notamment la France, l'Italie, l'Amérique, le Portugal.

Les revenus que le Gouvernement prélève sur cet archipel consistent dans la capitation imposée aux habitants ; dans les taxes des propriétés foncières, dans les droits de l'enregistrement et du timbre, et dans les licences pour la vente de l'arack.

Le droit sur l'importation et l'exportation des marchandises n'est pas très productif.

Le profit que l'Angleterre retire des Séchelles est peu important, mais par sa situation, par les avantages de son port, par la salubrité de l'air, cet archipel est pour elle d'une importance capitale. Il forme, pour ainsi dire, l'anneau principal de cette grande chaîne de possession anglaise qui enveloppe les Indes Orientales ; en ce sens qu'il peut servir, en temps de guerre, de point de relâche ou de rassemblement à l'escadre, tout comme Rodrigue fut, en 1810, le centre d'une opération formidable contre l'ancienne Ile-de-France.

L'Angleterre va faire de Mahé, la plus importante île des Séchelles, l'île de Malte de l'océan Indien. Elle va y construire des forts armés de canons énormes. Des torpilles seront noyées dans les passes étroites de la rade, une des plus belles du monde.

Les phares, les bouées, les balises sont terminés, et les torpilleurs y évolueront en toute sécurité. De cette forteresse imprenable, les Anglais domineront Madagascar, la Réunion, exposés aux cyclones, dont Mahé se trouve à l'abri, puisque cette île n'est pas sur la route de ces terribles météores.

Les bâtiments de guerre ou de commerce abrités dans sa rade défieront les tempêtes les plus violentes.

Un câble atteint à Mahé des Séchelles, et met en communication directe cette station militaire avec Londres, l'Inde et le Cap.

Si le canal de Suez veuait à lui échapper, l'Angleterre possède donc une autre route dont elle est maîtresse absolue, pour l'Inde et ses colonies d'Australie.

FIN

